



Lancement du Projet:
GI WACAF de l'OMI/IPIECA
Libreville, Gabon, 24-28 avril 2006

RAPPORT COMPLET
de la réunion de Lancement
Version définitive - juillet 2006
Original : ANGLAIS

PROJET D'INITIATIVE MONDIALE OMI/IPIECA

PREPARATION, INTERVENTION ET COOPERATION DANS LES CAS DE POLLUTION PAR HYDROCARBURES

POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

(GI WACAF)

COMPTE-RENDU RESUME DU

LANCEMENT CEREMONIE OFFICIELLE

SEMINAIRE PROTOCOLE OPRC-HNS & AUTRES CONVENTIONS CONNEXES DE L'OMI

FORMATION OPRC NIVEAU III DE L'OMI

ATELIER GROUPE DE TRAVAIL PROGRAMME DE CONSULTATION PLANIFICATION DES ACTIONS

TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	3
<i>Courte synthèse du lancement du projet GI WACAF : son développement, ses principales composantes, ses principaux objectifs et ses participants</i>	
2. Projet GI WACAF– Contexte.....	6
<i>Introduction au Partenariat OMI/PIECA menant au développement du projet GI WACAF.</i>	
3. Projet GI WACAF – Lancement.....	8
<i>Résumé de la cérémonie officielle et présentation du projet</i>	
4. Séminaire sur le Protocole OPRC-HNS et les autres conventions connexes de l’OMI	9
<i>Synthèse des principales Conventions internationales présentées lors de l’événement</i>	
5. Formation régionale OPRC de Niveau III de l’OMI.....	10
<i>Synthèse des principaux éléments de préparation, d’intervention et de coopération en cas de pollution par les hydrocarbures, présentés lors de l’événement.</i>	
6. GI WACAF – Atelier sur la préparation, l’intervention et la coopération en cas de pollution par les hydrocarbures en Afrique de l’Ouest et en Afrique Centrale	12
<i>Présentation des sessions du groupe de travail, de la consultation et du plan d’action, ainsi que de leur intégration dans le développement global du plan d’action du Projet GI WACAF.</i>	
7. Plan d’action du Projet GI WACAF	19
<i>Ensemble d’éléments génériques permettant de faciliter l’amélioration des capacités de préparation et d’intervention en cas de pollution par les hydrocarbures dans les différents pays de la région.</i>	

ANNEXES

Annexe I	Liste des Participants
Annexe II	Programme des Evénements
Annexe III	Discours d’Ouverture du Premier Ministre du Gabon
Annexe IV	Déclarations d’Ouverture
Annexe V	Présentation du Projet GI WACAF et des éléments de la préparation et de l’intervention en cas de pollution par les hydrocarbures
Annexe VI	Questionnaire de la Session du Groupe de Travail
Annexe VII	Questionnaire Préliminaire à la Session de Consultation
Annexe VIII	Questionnaire de la Session du Plan d’Action
Annexe IX	Déclarations de Clôture
Annexe X	Remarques de Clôture du Vice-Premier Ministre du Gabon

INTRODUCTION

1.1. Les événements suivants concernant la Préparation, l'Intervention et la Coopération en cas de Pollution par les Hydrocarbures en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale ont été organisés conjointement par OMI et l'IPIECA du 24 au 28 avril 2006 à Libreville, au Gabon :

- ✓ **Lancement** du Projet d'Initiative Mondiale OMI/IPIECA (GI) Project concernant la Préparation, l'Intervention et la Coopération en cas de Pollution par les Hydrocarbures en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale : 24 avril
- ✓ **Séminaire** sur le Protocole OPRC-HNS et les autres Conventions de l'OMI : 24-25 avril
- ✓ **Formation régionale OPRC de Niveau III de l'OMI** concernant la Préparation, l'Intervention et la Coopération en cas de Pollution par les Hydrocarbures : 25-27 avril
- ✓ **Groupe de Travail et Programme de Consultation de l'OMI/IPIECA** concernant la Préparation, l'Intervention et la Coopération en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale : 27-28 avril
- ✓ **Session de Planning d'Action GI WACAF de l'OMI/IPIECA** : 28 avril

1.2. Lancement – Principaux objectifs

- Permettre aux parties prenantes de bien comprendre le Projet GI WACAF
- Souligner et provoquer l'engagement des gouvernements et de l'industrie vis-à-vis du projet
- Développer un réseau national et régional pour la préparation, l'intervention et la coopération en cas de pollution par les hydrocarbures
- Définir le contexte avec d'autres initiatives régionales relatives à la protection de l'environnement marin et côtier

1.3. Séminaire – Principaux objectifs

- Sensibiliser l'audience aux Conventions internationales sur la protection de l'environnement
- Etre clair et bien faire comprendre leur importance en cas de pollution par les hydrocarbures ou de tout autre problème connexe touchant l'environnement marin, que ce soit au niveau national ou régional

1.4. Formation OPRC de Niveau III – Principaux objectifs

- Renforcer la capacité des gouvernements en matière de préparation, de gestion d'intervention et de coopération régionale/internationale
- Aligner les connaissances des participants sur les meilleures pratiques internationales

1.5. Groupe de travail – Principaux objectifs

- Aborder l'ensemble des questions juridiques, techniques et pratiques mises en lumière lors du séminaire et de la formation qui ont précédé
- Analyser les barrières rencontrées au niveau national/régional lors de la mise en œuvre des mesures concernant la préparation en cas de pollution par les hydrocarbures
- Clarifier et renforcer le rôle attendu, les responsabilités et la participation des différentes parties dans chaque pays
- Encourager les gouvernements et l'industrie locale à s'approprier le projet
- Consolider et développer les relations entre Gouvernement et Industrie

1.6. Consultation – Principaux objectifs

- Evaluer individuellement chaque pays et l'industrie locale quant à leur degré de préparation et de réalisation en matière d'intervention, de préparation et de coopération en cas de pollution par les hydrocarbures
- Fournir un contexte favorable permettant d'aborder les questions importantes soulevées par les délégués des différents gouvernements et de l'industrie
- Proposer des conseils sur mesure pour répondre aux besoins de chaque pays ou entreprise

1.7. Plan d'Action – Principaux objectifs

- Offrir aux participants l'occasion de démontrer leur bonne compréhension des questions posées durant la semaine
- Enregistrer les actions que doit entreprendre chaque participant après les événements
- Souligner les principales questions et les points de mise en œuvre nécessaires à un système efficace d'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures, que ce soit au niveau national ou régional
- Exprimer les attentes des délégués concernant le développement du Projet GI WACAF

1.8. Participants

Tous les pays de la région WACAF, ainsi que l'Afrique du Sud, ont été invités à nommer un représentant gouvernemental, en tenant compte des objectifs des événements programmés pour la semaine. L'industrie pétrolière de chaque pays a également été invitée à nommer les personnes adéquates, dotées d'expertise dans les différents domaines relatifs à la pollution par les hydrocarbures.

Les 17 pays suivants étaient représentés :

Angola	Bénin	Cameroun	Cap Vert
Congo (Rép.)	Côte d’Ivoire	Gabon	Gambie
Ghana	Guinée	Mauritanie	Namibie
Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Afrique du Sud
Togo			

Etaient également présents des représentants des organisations suivantes de l’ONU :

- Organisation Maritime Internationale (OMI)
- Programme des Nations Unies pour l’Environnement (PNUE)

Etaient également présents des représentants de l’organisation inter-gouvernementale suivante :

- Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fonds IOPC)

Etaient également présents des représentants des organisations professionnelles suivantes :

- International Petroleum Industry Environment Conservation Association (IPIECA)
- Union Pétrolière du Gabon (UPEGA)

Des représentants des compagnies pétrolières suivantes ont participé au niveau de leurs Services Centraux ou de leurs filiales locales :

BP	Cabinda Gulf Oil Company Limited	Sigeprag-Cgem	Chevron
ENI	Esso Exploration	Sonangol	ExxonMobil
Total	Mobil Oil	Tema Oil Refinery Ltd	Shell
Perenco	Panafrican Energy	CNR International	Texaco

Les organisateurs et présentateurs étaient les suivants:

Nom	Organisation / Société
Miguel Palomares	OMI – Division de l’Environnement Marin
John Ostergaard	OMI – Division de l’Environnement Marin
Georgina Tackie	OMI – Coordinateur Régional
Nasséré Kaba	UNEP – Convention d’Abidjan
José Maura	Fonds IOPC – Service des Sinistres
Gabino González	OMI/PIECA – Coordinateur GI WACAF
Richard Santner	OSRL/EARL – Conseiller GI
Marcus Russell	OSRL/EARL – Service Formation
Xavier Kremer	CEDRE – Service Intervention
Jean-Yves Huet	OTRA – Consultant

La liste complète des participants figure en Annexe 1 au présent compte-rendu.

2. CONTEXTE

2.1. Initiative Mondiale et GI WACAF

L'Initiative Mondiale est un programme à travers lequel l'OMI, l'IPIECA et d'autres partenaires travaillent ensemble pour encourager et faciliter l'amélioration des mesures de préparation et d'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures. Ce programme a été lancé en Afrique en 1996 et ses premières activités consistaient en différentes missions techniques. Ces missions ont été couronnées d'un certain succès, puisque plusieurs pays ont mis au point et adopté des programmes nationaux d'urgence en cas de pollution par les hydrocarbures. Suite au programme, plusieurs états africains ont également ratifié ou sont en train de ratifier diverses Conventions internationales dans ce domaine. Une formation, des activités et des projets de sensibilisation ont également été entrepris dans le cadre de l'effort plus large de planification en cas d'urgence.

Dans le cadre du GI, des activités nationales et régionales ont été organisées en vue d'aider les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale à renforcer leurs capacités en matière de préparation et d'intervention. En particulier, trois réunions extrêmement importantes ont eu lieu :

- a) Réunion conjointe OMI/UNEP d'experts nationaux sur le Protocole d'Urgence de la Convention d'Abidjan, Accra-Ghana, 20-24 mars 2000 ;
- b) Atelier régional de l'OMI/l'industrie concernant la Préparation, l'Intervention et la Coopération en cas de Pollution par les Hydrocarbures, Luanda-Angola, 20-23 novembre 2000 ; et
- c) Atelier régional conjoint OMI/UNEP/IPIECA concernant la Préparation, l'Intervention et la Coopération en cas de Pollution par les Hydrocarbures pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, Libreville-Gabon, 22-25 septembre 2003.

Ces événements ont permis d'atteindre un certain nombre d'objectifs, notamment la rédaction de projets de proposition d'amendement du Protocole d'Urgence de la Convention d'Abidjan et un plan d'action pour le développement de plans d'urgence nationaux et de la coopération à l'échelle sous-régionale/régionale.

Dans le cadre du suivi de ces initiatives pour la région Afrique de l'Ouest-Afrique Centrale (WACAF), l'OMI et IPIECA ont reconnu l'intérêt d'avoir une approche régionale planifiée, financée avec l'aide des Compagnies pétrolières établies dans les pays concernés. Cette approche a été validée par les résultats du groupe de l'Initiative Régionale de Préparation en cas de Pollution par les Hydrocarbures (OSRI) dans la région de la Mer Caspienne et de la Mer Noire, et a motivé la décision de l'OMI et d'IPIECA de suivre une démarche semblable dans la région WACAF.

Début 2005, l'OMI et IPIECA ont exprimé leur intérêt pour un regroupement de leurs forces dans le but de développer un plan de quatre ans pour la région WACAF. Le but était de compléter les activités de préparation et d'intervention entreprises dans la région par l'OMI dans le cadre de son programme ITCP (Programme Intégré de Coopération Technique) et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)

dans le cadre d'un projet financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial/Programme des Nations Unies pour l'Environnement (FEM/PNUE).

D'autres discussions et développements ont conduit à l'établissement du programme régional GI WACAF vers la fin d'année, afin qu'il soit prêt pour le lancement du projet en 2006.

2.2. Principes du Projet GI WACAF

- ✓ Promouvoir les conventions internationales pertinentes
- ✓ Démarche visant la cohérence entre les niveaux local, national et régional
- ✓ Collaboration et engagement du gouvernement et des industries dans les pays concernés
- ✓ Soutien sur mesure, basé sur le statut et les besoins du pays
- ✓ Partage des meilleures pratiques entre pays
- ✓ Définition claire des rôles, des responsabilités et des ressources utilisées dans le cadre de la préparation et de l'intervention
- ✓ Faire intervenir les ressources et les capacités efficaces/efficientes des compagnies pétrolières
- ✓ Soutenir les actions bi/multi-latérales et régionales
- ✓ Etablir des possibilités de soutien et de financement du suivi à long
- ✓ Engagement à plein temps du Coordinateur du Projet pour promouvoir et dynamiser les progrès

2.3. Programme de lancement et résultats – Développement conjoint

Le Lancement et les activités connexes ont été débattus régulièrement entre le Coordinateur du Projet, d'une part, et l'OMI et IPIECA, d'autre part, en vue de développer un programme permettant aux gouvernements et à l'industrie d'atteindre les objectifs communs

- Le Lancement a impliqué les représentants de haut niveau de la région qui convenaient. Son importance a été mise en évidence par le fait que l'ouverture des événements fut assurée par le Premier Ministre du Gabon, assisté par le Ministre de la Marine Marchande, tandis que la clôture fut assurée par le Vice-Premier Ministre / Ministre de l'Environnement du Gabon, assisté par le Ministre de la Marine Marchande.
- Le **Séminaire** sur les Conventions internationales connexes concernait la protection de l'environnement marin, tandis que la **Formation OPRC de Niveau III** a soulevé les principales questions juridiques et techniques relatives à la préparation, l'intervention et la coopération en cas de pollution par les hydrocarbures.
- L'**Atelier** comprenant des sessions de **groupe de travail, de programme de consultation et de plan d'action** – a recentré l'intérêt des délégués, qui sont passé des grandes questions à leur appropriation de ces questions, à leur engagement à planifier l'avenir, et à l'identification du soutien requis de la part de l'équipe et des partenaires du projet GI WACAF.

3. LANCEMENT DU PROJET GI WACAF DE L’OMI/IPIECA

3.1. Cérémonie d’Ouverture

L’événement a été inauguré officiellement par Son Excellence le Premier Ministre, Monsieur Jean EYEGUE-NDONG. Le Premier Ministre a souhaité la bienvenue aux participants et souligné la nécessité pour les Gouvernements de la région d’aborder à travers une stratégie régionale la question de la préparation et de l’intervention en cas de pollution par les hydrocarbures. Il a souligné l’importance d’un plan d’action et de sa mise en œuvre, en tenant compte des activités réalisées depuis la réunion de Libreville, en 2003. (voir ANNEXE III)

Les orateurs suivants ont fait de courts discours d’ouverture, dans l’ordre indiqué (voir ANNEXE IV):

- Son Excellence le Ministre de la Marine Marchande et des Equipements Portuaires, Martin MABALA
- M. Miguel Palomares, Directeur Délégué Adjoint, Division de l’Environnement Marin, Organisation Maritime Internationale (OMI)
- M. Pierre RETENO NDIAYE, Représentant de l’Union Pétrolière du Gabon (UPEGA)
- M. Clement Lavigne, Représentant d’IPIECA (International Petroleum Industry Environmental Conservation Association)

Ces discours ont été suivis de trois présentations destinées à présenter le Projet GI WACAF, sa similitude avec d’autres programmes régionaux et les activités parallèles menées dans la région.

Un court résumé de chaque présentation est donné ci-dessous ; de plus amples informations peuvent être trouvées sur le CD-ROM, qui contient l’intégralité des présentations données durant l’événement.

3.2. Présentation du Projet et des Activités GI WACAF prévus pour la semaine

M. Richard Santner (OSRL/EARL) a présenté le Projet GI WACAF, les principaux éléments de la préparation et de l’intervention en cas de pollution par les hydrocarbures, et défini le programme de travail du Lancement. Sa présentation était construite sur un modèle qui pourrait être utilisé par les délégués après l’événement pour donner des présentations dans le cadre du Projet GI WACAF. Les principales questions abordées dans la présentation sont reprises en Annexe V.

3.3. OMI/IPIECA – GI – Modèles régionaux de collaboration

M. Clement Lavigne (IPIECA) a donné une présentation générale de l’Initiative Mondiale de l’OMI/IPIECA et de modèles de collaboration dans d’autres domaines : OSPRI, l’‘Initiative Régionale de Préparation en cas de Pollution par les Hydrocarbures’ pour la Mer Caspienne, la Mer Noire et l’Eurasie Centrale (www.ospri.org -) ; REMPEC, ‘Centre Régional d’Intervention d’Urgence en cas de Pollution Marine’ (www.rempec.org) et MOIG, ‘Groupe Méditerranéen de l’Industrie Pétrolière’ (www.moig.org) pour la Mer Méditerranée ; et RAC/REMPEITC-Centre Régional d’Activités des Caraïbes/Centre Régional d’Urgence, d’Information et de Formation sur la Pollution Marine pour les Iles et les Territoires Caraïbes (www.rac-rempeitc.org).

3.4. Projets/initiatives relatifs à la région WACAF : OMI ITCP et Projet GCLME

Le Capitaine G. Tackie (OMI) a donné une présentation générale des activités menées dans la région dans le cadre du projet WACAF. Elle a présenté le Projet GCLME (Ecosystème Marin des Grands Courants de Guinée) et a souligné les différentes composantes du projet pouvant intéresser le Projet GI WACAF. Elle a résumé le programme ITCP (Programme Intégré de Coopération Technique) de l’OMI, qui en aidant à construire des capacités dans le secteur maritime, contribue au développement socio-économique durable.

4. SEMINAIRE SUR LE PROTOCOLE OPRC-HNS ET D'AUTRES CONVENTIONS CONNEXES DE L'OMI

Un court résumé de chacune des présentations est donné ci-dessous ; de plus amples informations peuvent être trouvées sur le CD-ROM, qui contient l'intégralité des présentations données durant l'événement.

4.1. Préparation, Intervention et Coopération en cas d'incident HNS

M. Miguel Palomares (OMI) a présenté la Convention OPRC 90 et le Protocole OPRC-HNS. Il a donné une présentation générale du cadre juridique international et souligné les obligations des parties au Protocole de la Convention, en mettant en avant le rôle de l'OMI et du Groupe Technique OPRC-HNS. Il a conclu sur les implications en matière de politique et les défis auxquels sont confrontés les pays en matière de HNS.

4.2. Conventions CLC 92 et Fund 92

M. Jose Maura (IOPC) a présenté les régimes internationaux d'indemnisation et a décrit le processus d'indemnisation qui fait suite à un déversement d'hydrocarbures. Il a pris ses illustrations dans quatre études de cas : Aegean Sea, Nissos Amorgos, Erika et Prestige.

4.3. Convention MARPOL 73/78 et nouveaux amendements

M. John Ostergaard (OMI) a introduit les Conventions internationales relatives à la pollution marine et présenté de manière plus détaillée la Convention MARPOL, en expliquant l'importance de chaque Annexe à la Convention et son application. Il a également mis en avant les responsabilités de l'Etat du pavillon concernant la mise en œuvre de cette Convention

4.4. Zones Spéciales et Zones Marines Particulièrement Sensibles (PSSA)

M. John Ostergaard (OMI) a présenté aux délégués le contexte et les principes fondamentaux des Zones Spéciales et des Zones Maritimes Particulièrement Sensibles (PSSA). Il a décrit les processus d'établissement de PSSA avec des illustrations et a proposé une liste de contacts, notamment l'OMI, pouvant aider à développer des PSSA dans les pays de la région WACAF.

4.5. Convention d'Abidjan

Mme Nassere Kaba (Coordinatrice par Interim de l'Unité de Coordination Régionale de la Convention d'Abidjan) a présenté la Convention d'Abidjan. Elle a décrit les instruments juridiques et attiré l'attention des participants sur les dispositions institutionnelles et financières de la Convention. Elle a souligné les cinq éléments et les principaux objectifs du Plan d'Action WACAF et décrit les réalisations à ce jour, en concluant avec le détail du Programme de Travail 2005-2007.

4.6. La Convention de Londres 1972 et son Protocole 1996

M. John Ostergaard (OMI) a présenté la Convention de Londres 1972 et son Protocole 1996, en insistant sur les principaux objectifs et les résultats de la mise en œuvre réussie de la Convention. Il a souligné l'engagement nécessaire, les avantages pour les Etats et décrit les premières étapes vers la ratification.

5. FORMATION REGIONALE DE NIVEAU III DE L'OMI OPRC

Un court résumé de chaque présentation est donné ci-dessous ; de plus amples informations peuvent être trouvées sur le CD-ROM, qui contient l'intégralité des présentations données durant l'événement.

5.1. Présentation de la formation

M. John Ostergaard (OMI) a passé en revue le programme et indiqué les rôles des instructeurs et des participants. Il a souligné l'objectif de la formation et insisté sur le contenu de cette dernière et la manière dont elle serait dispensée.

5.2. Causes, devenir et effets des déversements d'hydrocarbures

M. Marcus Russell (OSRL/EARL) a donné une présentation générale des principales sources d'hydrocarbures déversés dans l'environnement marin et indiqué leur importance relative, les principales causes de déversements accidentels d'hydrocarbures dans les mers, les changements qui affectent les propriétés des hydrocarbures lors de leur déversement et les conséquences potentielles, environnementales et socio-économiques qui peuvent en résulter. Les implications en matière de politique que doivent affronter les administrateurs gouvernementaux et les hauts dirigeants, ont été mises en lumière.

5.3. Le processus de planification d'urgence

M. John Ostergaard (OMI) a décrit les principaux éléments d'un plan d'urgence intégré, en insistant tout particulièrement sur la manière de gérer avec succès les déversements d'envergure nationale. Confronté à un incident de pollution marine, un Etat côtier se doit d'être préparé, dans la mesure où tout événement de ce type exige une intervention rapide pour limiter les dégâts. Il serait difficile de prendre de grandes décisions d'intervention et d'organiser les ressources pour affronter un incident de manière efficace, si l'Etat n'avait pas mis au point de système national d'intervention, avec définition des rôles et responsabilités, répondant aux questions techniques stratégiques et prévoyant les mécanismes adéquats qui permettent de mobiliser les ressources et le soutien des différentes parties prenantes. La planification d'urgence au niveau national est la clé de la prise en charge des problèmes de ce type.

5.4. Stratégies d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures

M. Richard Santner (OSRL/EARL) a résumé les principales stratégies et techniques d'intervention utilisées lors d'incidents de déversements d'hydrocarbures, leurs avantages et leurs limitations opérationnelles, ainsi que les principales questions de politique qui doivent être tranchées à l'avance. Les participants ont eu la possibilité de comprendre les choix qui doivent être faits par les autorités en matière d'intervention, et de justifier leurs décisions et la stratégie qu'ils avaient choisie.

5.5. Coopération internationale & cadre juridique

M. John Ostergaard (OMI) a souligné le fait qu'une réponse efficace à un grave incident de pollution marine exige un l'équipement spécialisé, du personnel et un Savoir Faire qui dépassent les capacités de l'organisation ou du pays concerné. Il a souligné la nécessité de mettre en place un mécanisme de demande d'aide à l'extérieur et de fourniture du soutien logistique correspondant. Il a souligné les principales raisons qui justifient des accords de coopération

internationale, en illustrant cela par l'exemple des accords intergouvernementaux et internes à l'industrie pétrolière, qui existent déjà.

5.6. Responsabilité civile et indemnisation

M. Jose Maura (IOPC Funds) s'est appuyé sur la présentation qu'il avait donnée précédemment concernant les Conventions CLC 92 et Fund 92, en donnant des détails supplémentaires sur les principes des régimes internationaux, et en insistant sur la base de faisabilité technique des actions d'intervention et sur le processus et les exigences à remplir pour qu'une demande d'indemnisation soit couronnée de succès.

5.7. Gestion des déversements d'hydrocarbures : rôles et responsabilités

M. Marcus Russell (OSRL/EARL) a souligné la nécessité d'une organisation efficace d'intervention assortie d'une définition claire des responsabilités, apte à affronter différents scénarios. Il a insisté sur l'importance d'un tel dispositif pour éviter la confusion, les conflits et les risques d'erreur en matière de gestion des interventions. Il a également insisté sur la responsabilité des hauts dirigeants, qui se doivent de veiller à ce qu'une telle organisation de gestion des interventions soit correctement planifiée avant qu'un événement ne survienne.

5.8. Questions relatives aux communications et aux médias

M. Xavier Kremer (CEDRE) a abordé la question de l'intérêt manifesté par les médias et de leur attirance pour les marées noires. Il a souligné la nécessité de prévoir, dans les plans d'intervention, à la fois des procédures internes de communication et des dispositifs externes permettant de gérer les relations avec les médias. Il a présenté les principales composantes d'un plan de communications et d'un plan médias et a expliqué comment rédiger les communiqués de presse et répondre aux interviews.

5.9. Objectifs de l'intervention suite à un déversement et mesure de son succès

M. Xavier Kremer (CEDRE) a mis en relation les concepts de base de la gestion avec les circonstances spéciales qui entourent un déversement d'hydrocarbures, pour permettre aux délégués d'acquérir une appréciation de la manière de gérer les principaux problèmes qui se posent lors d'un événement de cette nature. Il a soulevé plusieurs questions de politique que doivent affronter les hauts dirigeants/administrateurs lors d'une intervention faisant suite à un grave incident de déversement d'hydrocarbures. Il a également souligné la nécessité de disposer d'un plan d'urgence préparé avec soin pour répondre à bon nombre de ces problèmes – notamment techniques – avant qu'un incident ne se produise.

5.10. Exercice pratique

M. John Ostergaard (OMI) a proposé aux délégués un exercice pratique dans le but de les encourager à mettre en pratique les connaissances acquises à travers les présentations OPRC de Niveau III de l'OMI. En s'appuyant sur ces nouvelles connaissances et sur leur expérience personnelle, il leur a été demandé de mettre au point diverses stratégies d'intervention en cas d'incident et de gérer les conséquences qui en résulteraient. Suite à l'exercice, un commentaire a été remis par chaque groupe, qui a ensuite fait l'objet d'une discussion en session plénière pour renforcer la connaissances des principaux problèmes et certains points particuliers de la formation.

6. GROUPE DE TRAVAIL, PROGRAMME DE CONSULTATION ET PLANIFICATION DES ACTIONS

Le début de l'**Atelier**, constitué de trois composantes, a marqué un changement important de centre d'intérêt. S'il s'était auparavant agi d'informer les délégués des principaux problèmes affrontés, ici ils devaient s'appropriier de ces questions, démontrer leur engagement à planifier l'avenir, et identifier le soutien requis de la part de l'équipe et des partenaires du projet GI WACAF.

Le **Groupe de travail** a fonctionné parallèlement à un **Programme de Consultation**, suivi d'une **Planification d'Actions** individuelles. Ces trois sessions sont présentées dans cette section, car elles réunissent les principales questions à aborder et à développer dans le cadre du Projet GI WACAF.

Pendant le Lancement, le Séminaire et la Formation OPRC de Niveau III, ainsi que durant ces trois sessions, les délégués étaient guidés par les six mêmes éléments principaux, essentiels à la préparation et à l'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures :

Législation	Plan	Forces de Mise en Œuvre	Formation/Qualification	Equipement	Exercices
-------------	------	-------------------------	-------------------------	------------	-----------

6.1. Groupe de Travail

Une revue a été faite par les délégués organisés en groupes, des 6 principaux éléments de préparation et d'intervention : leur fiabilité et leur application dans le contexte national et ce qu'ils signifient en réalité pour chacun dans leurs pays et leurs organisations respectifs. Pour faciliter cela, une série de questions a été proposée par l'équipe du Projet GI WACAF (voir Annexe VI). Les délégués ont présenté leurs constats, dont une synthèse est proposée ci-dessous.

6.2. Programme de Consultation

Les délégués ont pu passer du temps avec des consultants experts, sans ingérence des groupes de travail, pour discuter, dans le cadre d'une consultation privée, de leurs contextes individuel / particuliers.

6.3. Plan d'Action

En rassemblant les enseignements, les discussions et les différentes questions de consultation, les délégués se sont donnés le temps de préparer des plans d'action personnels pour assurer un suivi suite à leur retour au sein de leurs organisations après le Lancement du Projet. Pour faciliter ce plan d'action, une série de questions ont été proposés par l'équipe du Projet GI WACAF (voir Annexe VIII).

REMARQUE pour 6.2 et 6.3 – Les enregistrements des discussions de la consultation et de la planification d'actions restent confidentiels. Cependant, lorsqu'une question technique pouvait être soulevée pour illustrer un thème générique, cela fut fait et est intégré dans cette section, sans indication de l'identité précise du délégué concerné. Les enregistrements des consultations et de la planification d'actions constitueront un point de référence pour le Coordinateur du Projet dans les discussions permanentes et le soutien assuré à chacun des Délégués, pendant toute la durée du Projet GI WACAF.

Synthèse des Résultats de l'Atelier : Groupes de Travail, Consultation et Plan d'Action

Ce document est la synthèse des principaux problèmes/actions/points souligner lors des Groupes de Travail, des Consultations et des sessions d'activités concernant les éléments spécifiques de la Préparation et de l'Intervention. Ce document a été révisé et résumé pour aboutir à un ensemble d'éléments génériques du Projet GI WACAF, présentés en Section 7 du présent compte-rendu

Législation

Résultant du groupe de travail et des consultations :

- **Les principales difficultés posées par les Conventions internationales sont notamment :**
 - ✓ Conflits entre Ministères et absence de coordination/synergie
 - ✓ Lourdeurs administratives qui empêchent la mise au point d'une législation nationale
 - ✓ Totale déconnexion entre les services responsables de la ratification ou de la mise en œuvre
 - ✓ Manque de financement de la Convention d'Abidjan Convention pour la coordination/coopération régionale
- **Politique en matière de Dispersants :**
 - ✓ Peut exister en principe, mais les étapes de sa mise en œuvre sont souvent inexistantes/déconnectées les unes des autres
 - ✓ Appui sur l'expertise de l'industrie
- **Gestion des déchets :**
 - ✓ Nécessité d'une politique, d'une législation et d'une procédure de mise en œuvre
 - ✓ Absence d'installations et de contrôle pour le traitement des déchets
- **Requis :**
 - ✓ Atelier/formation/support spécialisés pour permettre d'améliorer la législation nationale sur OPRC 90, CLC/Fund 92, Gestion des Dispersants et des Déchets

Résultant de la planification des actions des différents délégués

- ✓ Analyse de la législation nationale et confirmation de la ratification de tous les principaux instruments
- ✓ Identification de la législation nationale en place/absente qui présenterait un intérêt pour le Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP)
- ✓ Vérification de l'état de mise en œuvre des lois nationales pertinentes
- ✓ Mise au point de politiques/procédures/processus en vue de la ratification des Conventions en attente
- ✓ Engagement auprès de toutes les parties prenantes concernant les lois nationales qui devraient apparaître dans le Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP)
- ✓ Evaluation/examen/recommandation du développement/de l'adoption d'une politique/réglementation relative à l'utilisation des dispersants
- ✓ Analyse du statut des mesures pratiques formelles et moins formelles concernant la coopération avec les agences des pays voisins
- ✓ Rédaction d'un protocole d'accord avec les agences nationales concernées en vue de la mise en œuvre des sections pertinentes du Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP)
- ✓ Tentative de clarification et de réduction des lourdeurs administratives relatives aux procédures de douanes/d'immigration applicables au déplacement des personnes et de l'équipement d'intervention
- ✓ Recommandation de responsabilités/d'un point focal spécifique(s) du Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP) en vue de la coordination de l'assistance internationale

Notes: *Discussions du Groupe de Travail – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VI*
Consultation – Pour des sujets de réflexion, se reporter à l'Annexe VII
Planification d'Action – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VIII

Synthèse des Résultats de l'Atelier : Groupes de Travail, Consultation et Plan d'Action

Ce document est la synthèse des principaux problèmes/actions/points souligner lors des Groupes de Travail, des Consultations et des sessions d'activités concernant les éléments spécifiques de la Préparation et de l'Intervention. Ce document a été révisé et résumé pour aboutir à un ensemble d'éléments génériques du Projet GI WACAF, présentés en Section 7 du présent compte-rendu

Planification d'Urgence

Résultant du groupe de travail et des consultations :

- **Problèmes relatifs à l'Evaluation des Risques**
 - ✓ Absence d'évaluation des événements et de leur impact
 - ✓ L'industrie a souvent aidé les gouvernements à mener l'évaluation des risques avec succès
 - ✓ Il serait possible de consolider les évaluations de risques résultant des plans de l'industrie
 - ✓ Une assistance est nécessaire en matière de cartographie de la sensibilité de l'environnement
 - ✓ Manque de financement
- **Collaboration entre gouvernement et industrie**
 - ✓ La valeur de cette collaboration est reconnue ; mais le secteur amont est plus impliqué que le secteur du transport et l'aval
 - ✓ La contribution de l'industrie au Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP) est limitée – de plus amples discussions sont nécessaires
 - ✓ La coopération est essentielle à une mise en œuvre efficace du plan
 - ✓ Les plans de l'industrie doivent être alignés avec le Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP)
 - ✓ Réunions entre gouvernement et industrie – un exercice conjoint serait mutuellement fructueux
 - ✓ Mise en place d'un comité national Gouvernement/Industrie
- **Planification Régionale**
 - ✓ Tout d'abord, veiller à la mise en place de Plans d'Urgence Nationaux
 - ✓ Le point de vue de l'industrie a besoin du soutien des Compagnies
 - ✓ Coordonner le GI WACAF et le Programme GCLME Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP)
 - ✓ Une base de données des contacts et des communications est nécessaire
 - ✓ Mettre au point un mécanisme national de notification régionale en cas de déversement d'hydrocarbures
- **Soutien à apporter par le Projet GI WACAF :**
 - ✓ Mettre au point une méthode cohérente d'Evaluation des Risques et un cadre cohérent pour le Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP)
 - ✓ Fournir des ressources permettant d'examiner Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP) et d'en soutenir le développement et la mise en œuvre
 - ✓ Proposer un réseau de soutien par des techniques/juridiques

Résultant de la planification des actions des différents délégués

- **Problèmes relatifs à l'Evaluation des Risques**
 - ✓ Recommandation d'une élaboration/finalisation rapide des cartes de sensibilité
 - ✓ Mise au point d'une Evaluation détaillée des Risques pour Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP), les installations et les ports, etc.
- **Développement/révision/test du Plan National :**
 - ✓ Mise au point d'un comité technique de haut niveau pour le Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP)
 - ✓ Révision/amélioration du projet du Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP), puis mise en œuvre
 - ✓ Identification des problèmes critiques qui s'opposent à la réalisation Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP)
 - ✓ Réalisation du plan en tenant compte des éléments suggérés durant le séminaire
 - ✓ Rédaction de procédures et de 'fiches de contrôle' pour le Plan Antipollution/d'Urgence National (NOSCP)
 - ✓ Tentative de maintien de la communication avec le point focal des autres organisations et examen périodique de l'état d'avancement
- **Collaboration entre gouvernement et industrie**
 - ✓ Recommandation d'une réunion avec les parties prenantes concernées, le gouvernement, l'industrie et les ONG en vue d'une coopération et de la mise au point de domaines essentiels d'action
 - ✓ Demande d'une mise à jour, par l'industrie, des plans, avec indication des jalons et des résultats
 - ✓ Examen du plan d'urgence des installations propres en cas de pollution par les hydrocarbures
 - ✓ Examen du plan d'urgence de l'industrie en cas de pollution par les hydrocarbures et mise en œuvre d'exercices visant à en confirmer l'efficacité
- **Plan Régional**
 - ✓ Préparation d'un répertoire des points de contact
 - ✓ Promotion de la coopération entre sociétés affiliées et gouvernement lors de la visite dans les Pays d'Afrique de l'Ouest
 - ✓ Partage des enseignements tirés des autres pays et mise à profit des opportunités d'intervention commune
 - ✓ Facilitation du Plan d'Urgence Régional en cas de Pollution par les Hydrocarbures dans la Région WACAF

Discussions du Groupe de Travail – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VI. Consultation – Pour des sujets de réflexion, se reporter à l'Annexe VII. Planification d'Action – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VIII

Synthèse des Résultats de l'Atelier : Groupes de Travail, Consultation et Plan d'Action

Ce document est la synthèse des principaux problèmes/actions/points souligner lors des Groupes de Travail, des Consultations et des sessions d'activités concernant les éléments spécifiques de la Préparation et de l'Intervention. Ce document a été révisé et résumé pour aboutir à un ensemble d'éléments génériques du Projet GI WACAF, présentés en Section 7 du présent compte-rendu

Forces de mise en œuvre

Résultant de la planification des actions des différents délégués

Cet élément de la préparation et de l'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures est essentiellement constitué de tout ce qui doit être fait pour faire avancer les choses, prendre les décisions, organiser, établir, tester, confirmer, définir tout ce qui doit l'être. Il s'appuie sur les agences gouvernementales, les organisations et les individus, qui doivent avoir des rôles et des responsabilités clairement définis, ainsi que le temps, le pouvoir, le budget, l'expertise et l'opportunité d'avancer. Il représente le domaine le plus difficile à définir, spécifiquement ou génériquement, puisque de par sa nature-même, il est constitué de nombreux facteurs extrêmement différents, propres à chaque pays, à chaque organisation et à chaque pays.

Les éléments présentés ici comme résultant de la planification d'action par les délégués, permettent d'illustrer la diversité des thèmes exprimés.

- ✓ Rendre compte au gouvernement des activités du Projet GI WACAF et demander son soutien
- ✓ Utiliser le Projet GI WACAF pour sensibiliser les hauts représentants du gouvernement
- ✓ Identifier, au sein de l'industrie pétrolière, les contacts à inclure dans la liste de diffusion du rapport d'avancement
- ✓ Sensibiliser les membres des Services HSE des compagnies pétrolières aux activités du Projet GI WACAF
- ✓ Présenter le Projet GI WACAF aux membres du comité national de l'industrie pétrolière
- ✓ Rédiger un compte-rendu sur le programme de l'atelier, destiné aux collectivités locales
- ✓ Organiser une réunion avec les parties prenantes du Secteur Maritime ayant des responsabilités en matière de prévention de la pollution

- ✓ Rassembler toutes les agences gouvernementales ayant des responsabilités en matière d'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures et établir des relations de travail avec elles
- ✓ Participer activement et soutenir le gouvernement dans la réalisation des objectifs du Projet GI WACAF
- ✓ Analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) avec les principales parties prenantes et mise au point d'un plan d'action
- ✓ Proposition de nouveau budget au sein du service concerné par la mise en œuvre du projet
- ✓ Accepter et formuler des rôles et des responsabilités extrêmement clairs, conformes à la structure de lutte contre la pollution, dans le cadre du plan d'urgence
- ✓ Encourager et faciliter l'établissement d'une structure nationale antipollution
- ✓ Compiler les données relatives aux déversements d'hydrocarbures issus des navires pétroliers qui transitent dans le pays
- ✓ Entretenir des relations permanentes avec le Projet GI WACAF
- ✓ Surveiller les activités des Programmes GI WACAF
- ✓ Maintenir une communication en réseau avec les délégués de l'industrie pour se tenir au courant de la situation et repérer les domaines à améliorer
- ✓ Informer et rester informé sur les actions GI WACAF pour permettre la participation/le soutien de l'industrie locale
- ✓ Mettre en place un Forum des points focaux
- ✓ Faciliter la coopération entre GCLME et le Projet WACAF au niveau régional
- ✓ Faciliter la coopération régionale en vue de l'établissement d'un Centre Régional de Coordination du WACAF pour améliorer les performances et les résultats du projet

Notes: *Discussions du Groupe de Travail – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VI*
Consultation – Pour des sujets de réflexion, se reporter à l'Annexe VII
Planification d'Action – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VIII

Synthèse des Résultats de l'Atelier : Groupes de Travail, Consultation et Plan d'Action

Ce document est la synthèse des principaux problèmes/actions/points souligner lors des Groupes de Travail, des Consultations et des sessions d'activités concernant les éléments spécifiques de la Préparation et de l'Intervention. Ce document a été révisé et résumé pour aboutir à un ensemble d'éléments génériques du Projet GI WACAF, présentés en Section 7 du présent compte-rendu

Formation/Qualification

Résultant du groupe de travail et des consultations :

- ✓ Nécessité d'une formation plus approfondie pour permettre de contribuer aux décisions de développement
- ✓ Le turnover du personnel entraîne le besoin de formations/de stages d'approfondissement
- ✓ Nécessité d'exercices pratiques pour enseigner/apprendre :
 - A définir un scénario
 - A tester le rôle de chaque organisme responsable
 - A exécuter, évaluer, débriefer
 - Procéder à des exercices régulières/périodiques

• Formations demandées :

- ✓ Cartographie de sensibilité
- ✓ Planification d'urgence
- ✓ Surveillance aérienne
- ✓ Dispersant
- ✓ Evaluation des risques
- ✓ OMI OPRC Niveau 3
- ✓ OMI OPRC Niveau 2
- ✓ OMI OPRC Niveau 1
- ✓ Formation du formateur

Résultant de la planification des actions des différents délégués

- ✓ Examiner le programme de formation pour les spécialistes
- ✓ Identifier et préparer le programme de l'année et le mettre en œuvre avec l'aide de l'OMI et du Projet GI WACAF
- ✓ Organiser le programme de formation du formateur
- ✓ Mettre au point une formation annuelle à la gestion de crise
- ✓ Examiner les différents niveaux de formation destinés aux différents niveaux de personnel

Notes: *Discussions du Groupe de Travail – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VI*
Consultation – Pour des sujets de réflexion, se reporter à l'Annexe VII
Planification d'Action – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VIII

Synthèse des Résultats de l'Atelier : Groupes de Travail, Consultation et Plan d'Action

Ce document est la synthèse des principaux problèmes/actions/points souligner lors des Groupes de Travail, des Consultations et des sessions d'activités concernant les éléments spécifiques de la Préparation et de l'Intervention. Ce document a été révisé et résumé pour aboutir à un ensemble d'éléments génériques du Projet GI WACAF, présentés en Section 7 du présent compte-rendu

Exercice

Résultant du groupe de travail et des consultations :

- **Difficultés communes**
 - ✓ Limitations financières à l'organisation d'exercices
 - ✓ Nécessité de mettre au point un exercice conjoint entre le gouvernement et l'industrie
 - ✓ Absence de leadership
 - ✓ Absence de participation du gouvernement
- **Types d'exercice**
 - ✓ Alerte
 - ✓ Evaluation
 - ✓ Notification
 - ✓ Mobilisation
 - ✓ Choix d'une stratégie d'intervention
 - ✓ Impacts et compensations
 - ✓ Assistance internationale
 - ✓ Mise en œuvre de l'équipement
- **Soutien**
 - ✓ Identifier les agences responsables dans chaque pays
 - ✓ Ressources et support logistique
 - ✓ Cadre et programme des exercices
 - ✓ Compte-rendu des expériences des autres pays
 - ✓ Faciliter la participation des délégués des autres pays

Résultant de la planification des actions des différents délégués

- ✓ Renforcer/Revitaliser les exercices de lutte contre la pollution
- ✓ Augmenter la fréquence des exercices organisés
- ✓ Mettre au point un programme d'exercices pour tester le Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP)
- ✓ Planifier un exercice conjoint faisant intervenir toutes les parties prenantes représentatives de l'administration et de l'industrie

Notes: *Discussions du Groupe de Travail – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VI*
Consultation – Pour des sujets de réflexion, se reporter à l'Annexe VII
Planification d'Action – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VIII

Synthèse des Résultats de l'Atelier : Groupes de Travail, Consultation et Plan d'Action

Ce document est la synthèse des principaux problèmes/actions/points souligner lors des Groupes de Travail, des Consultations et des sessions d'activités concernant les éléments spécifiques de la Préparation et de l'Intervention. Ce document a été révisé et résumé pour aboutir à un ensemble d'éléments génériques du Projet GI WACAF, présentés en Section 7 du présent compte-rendu

Equipement

Résultant du groupe de travail et des consultations :

- **La définition de l'équipement nécessaire dépend des éléments suivants :**
 - ✓ Le Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP)
 - ✓ Risques et scénarios de déversement accidentel
 - ✓ Rôles et responsabilités du gouvernement national/local et de l'industrie pétrolière
- **Etat actuel :**
 - ✓ En règle générale, les gouvernements ne disposent pas d'équipement spécialisé
 - ✓ Recours à l'équipement de l'industrie et à l'assistance internationale
 - ✓ Le Niveau 1 est très probablement en place et maintenu par l'industrie
 - ✓ Niveaux 2 & 3 – leur fonctionnement n'est pas clair
 - ✓ Niveau 3 – voir OSRL/EARL
 - ✓ Les exercices et les contrôles doivent être plus fréquents
- **Mesures possibles pour faciliter la mobilisation et l'accès à l'équipement**
 - ✓ Réduction des droits de douane
 - ✓ Assistance mutuelle au sein de l'industrie (AAOP, UPEGA, AOCP, etc.)
 - ✓ Accord avec l'industrie locale en vue de la fourniture d'équipement si nécessaire

Résultant de la planification des actions des différents délégués

- ✓ Contrôler l'évaluation du risque, les stratégies d'intervention et l'équipement nécessaire pour le Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP)
- ✓ Travailler en concertation avec l'industrie pétrolière pour évaluer l'adéquation des ressources en place dans les installations et les passer en revue avec le Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP)
- ✓ Identifier l'équipement requis en cas d'incident de pollution grave et vérifier sa localisation
- ✓ Dans le cadre d'une association avec l'industrie pétrolière, développer un mécanisme permettant le suivi et l'utilisation d'équipement à des fins communes
- ✓ Contacter l'industrie locale pour mettre au point un accord adéquat permettant de mettre l'équipement à disposition
- ✓ Mettre à jour les listes de stocks d'équipement pour l'industrie pétrolière
- ✓ Identifier l'emplacement optimal où stocker l'équipement
- ✓ Mettre en place un mécanisme opérationnel de mobilisation de l'équipement et le tester :
 - Emplacement de l'équipement
 - Mise au point d'un carnet d'adresses de contacts
 - Etablissement de la liste des principaux rôles et responsabilités du personnel en charge
- ✓ Collecte d'informations relatives à l'équipement et aux cartes disponibles

Notes: *Discussions du Groupe de Travail – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VI*
Consultation – Pour des sujets de réflexion, se reporter à l'Annexe VII
Planification d'Action – Pour des directives/questions/suggestions, se reporter à l'Annexe VIII

7. PLAN D'ACTION GI- WACAF

En s'appuyant sur les activités du Lancement de Projet et plus particulièrement les sessions de Groupe de Travail, de Consultation et de Plan d'Action des Délégués, ainsi que sur les contributions de l'OMI, d'PIECA et de l'équipe d'experts du Projet, un ensemble de composantes génériques de Plan d'Action ont été identifiées. Elles constituent les éléments principaux qui permettront de faciliter l'amélioration des possibilités de préparation et d'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures, des différents pays de la région.

Le Coordinateur du Projet travaillera en collaboration avec l'OMI, l'PIECA, les gouvernements nationaux et l'industrie pour développer ces composantes génériques de Plan d'Action et donner naissance à des missions spécifiques de projet à mettre en œuvre et suivre en 2006 et 2007.

A. LEGISLATION

1. Atelier Spécial sur les Conventions Internationales relatives à la protection de l'environnement marin, axé sur 2 niveaux :
 - (i) Sensibilisation, compréhension et importance (délégué de haut niveau)
 - (ii) Ratification et Mise en Œuvre (délégués responsables de la ratification et de la mise en œuvre)
2. Atelier Spécial sur les Politiques relatives aux Dispersants, axé sur 2 niveaux :
 - (i) Sensibilisation, compréhension et importance (délégué de haut niveau)
 - (ii) Développement, mise en œuvre et fonctionnement sur le terrain (délégué en charge)

B. PLANIFICATION

1. Atelier Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP) de l'OMI :
 - (i) Soutien assuré à l'OMI pour les activités permanentes du Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP) déjà prévues pour 2006-2007
2. Cadre de Coordination avec GCLME & Convention d'Abidjan:
 - (i) Etablir les principaux objectifs du Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP) avec les Partenaires du Projet et les programmes régionaux parallèles
 - (ii) Assurer l'alignement des activités
3. Gouvernement/Comité Collaboratif de l'Industrie :
 - (i) Passer en revue et résumer les principaux éléments de la collaboration entre gouvernements et industrie qui pourront faciliter le développement conjoint d'un Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP)
4. Evaluation des risques :
 - (i) 'Profil d'événement' de déversement régional d'hydrocarbures – basé sur les activités exercées dans chaque pays
 - (ii) Cartes de Sensibilité – identifier les cartes qui existent, leur format et leur niveau de détail, leur accessibilité, leurs lacunes et, à plus long terme, établir un cadre cohérent de développement, d'organisation et d'accès.

Remarque : Ceci subdivise l'Evaluation des Risques en deux éléments principaux : a) identification de l'événement et b) évaluation des conséquences basée sur la sensibilité des ressources

5. Soutien apporté par des consultants :
 - (i) Accompagnement spécifique et contribution technique aux projets, aux côtés des agences gouvernementales, pour développer les principales composantes du Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP)
 - (ii) Ateliers, en complément au programme de l'OMI/GCLME, visant à faciliter le développement du Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP) avec les parties prenantes

C. FORMATION/QUALIFICATION

1. Modèles de Formation OMI OPRC
 - (i) Etablir avec l'OMI et IPIECA ; pays, agences et organisations pour dispenser les formations 1/2/3 de base de l'OMI.
 - (ii) Aider l'OMI à passer en revue/mettre à jour/mettre en œuvre la Formation du Formateur
2. Sensibilisation du Gouvernement/de l'industrie, niveau élevé
 - (i) Documents de présentation à la disposition du public (2-3 heures) destinés aux politiques, aux législateurs et aux opérateurs, et visant à les sensibiliser aux problèmes de préparation / d'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures, au Projet GI WACAF et aux grandes actions nécessaires pour établir et maintenir les dispositifs en place.
3. Soutien apporté par des consultants :
 - (i) Fourniture de projets spécifiques de formation aux côtés des Partenaires du Projet, si nécessaire

D. EQUIPEMENT

1. Audit/Evaluation
 - (i) Recueillir l'information sur l'équipement spécialisé dont disposent le gouvernement et l'industrie
 - (ii) Examen de l'état des niveaux d'équipement par rapport aux exigences exprimées dans le Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP)
 - (iii) Dans le cadre du Plan Antipollution / d'Urgence National (NOSCP), proposer un soutien renforcé entre gouvernement et gouvernement, gouvernement et industrie ou industrie et industrie.

E. EXERCICES

1. Programme d'Exercices de l'Industrie
 - (i) Etablir quel est l'état des exercices de l'industrie dans la région
 - (ii) Mettre au point des éléments techniques cohérents et des opportunités d'intégration de la représentation du gouvernement
2. Collaboration conjointe entre gouvernements
 - (i) Etablir quel est l'état des exercices du gouvernement dans la région
 - (ii) Modèle d'exercice pratique de coopération internationale, avec notification, demande/proposition de soutien et d'assistance et mobilisation de personnel et de matériel.
3. Collaboration conjointe entre gouvernement et industrie
 - (i) Etablir un programme d'exercices conjoints gouvernement/industrie (2007)
4. Soutien apporté par des consultants
 - (i) Aide aux projets d'exercice spécifiques, aux côtés des Partenaires du Projet, si nécessaire

F. COMMUNICATIONS DU PROJET

1. Site web

- (i) Développer le site web du Projet GI WACAF pour informer (à court terme) et faire adhérer les agences gouvernementales à certains domaines particuliers du projet (sur le long terme)

2. Soutien/Coordination

- (i) Le Coordinateur du Projet est en contact régulier avec les délégués du Lancement et d'autres parties, dans le cadre du suivi des Plans d'Action individuels et du Programme de Consultation, ainsi que des missions techniques ultérieures du projet.

3. Diffusion des Meilleures Pratiques

- (i) La collecte et la diffusion, selon les cas, des meilleures pratiques, des enseignements tirés et des modèles, tirés des activités décrites en A-E ci-dessus
- (ii) Bulletins/mises à jour sur les activités du GI-WACAF
- (iii) Référence, si nécessaire, aux résultats/activités d'autres programmes régionaux

ANNEXE I

Liste des Participants

Participant List

Government Delegates

First Name	Name	Position	Organization	Street Address	PO Box	City	Country	Tel	Mobile	Fax	Email
Manuel Augusto	Xavier Junior		Ministry of Petroleum of Angola	Avenida 4 de Fevereiro, 105		Luanda	Angola	244 923401469		244 222 394779	mxavita@yahoo.com
B. Thomas	Zountcheme	Administrateur des Affaires Maritimes	Direction de la Marine Marchande	Blvd de la Marina - Zone Portuaire	01 BP 1234	Cotonou	Benin	229 21 314669/315 845	229 97 09 59 66	229 21 315845/3161 11	byzos2112@yahoo.fr
Gertrude	Inack Mbai	Chef de Service de la Protection de l'Environnement marin, fluvial et lacustre	Direction des Affaires Maritimes et des Voies Navigables		BP 416	Douala	Cameroon	237 342 8956		237 342 8956	gim103@hotmail.com
Rosario Lopes	Joao		Administration Maritime (IMP) et Portuaire	Avenida Marginal	CP No.7	San Vicente	Cap Vert	238 232 4342 / 9966941	238 99 66 941	238 232 4343	Email rosariopes@hotmail.com
Jean-Claude	Boukono		Direction générale de la Marine Marchande		BP 1107	Pointe-Noire	République du Congo	242 539 0493		242 825515	jboukono@yahoo.fr / didemar.pointe-noire@laposte.net
Niagne Martin	Dibi	Direction des politiques et stratégies de l'Environnement - Point focal / Convention d'Abidjan	Ministère de l'environnement des eaux et forêts		BP 650	Abidjan 20	Côte d'Ivoire	225 20 21 11 83	225 07 93 86 26	225 20 21 11 83	dibmartino@yahoo.fr
Louis Leandre	Ebobola Tsibah		Direction générale de la Marine Marchande		BP 803	Libreville	Gabon	241 76 01 85 / 241 6 23 31 10		241 76 01 85	eboluis@yahoo.fr
Raphael	Minko		Commission Ad-Hoc sur la Mise en Oeuvre du Plan d'Urgence			Libreville	Gabon				
Alain	Gnambault Kaka	Representant Marine Marchande	Commission Ad-Hoc sur la Mise en Oeuvre du Plan d'Urgence		BP 803	Libreville	Gabon	241 76 01 93	241 07 29 24 44	241 74 69 92	alagnaka@yahoo.fr
Jean de Dieu	Moussavou Ibouily	Responsable de la division	Commission Ad-Hoc sur la	Immeuble du 2	2199	Libreville	Gabon	241 77 31 68	241 06 24 13 17 / 241	241 74 80 78	jdmusaibouily@yahoo.fr

First Name	Name	Position	Organization	Street Address	PO Box	City	Country	Tel	Mobile	Fax	Email
		Hygiene Securite Environnement	Mise en Oeuvre du Plan d'Urgence	decembre					07 14 33 61		
Faustin	Ondamba Ombada		Commission Ad-Hoc sur la Mise en Oeuvre du Plan d'Urgence			Libreville	Gabon				
Hubert	Binga		Commission Ad-Hoc sur la Mise en Oeuvre du Plan d'Urgence			Libreville	Gabon				
Lazare	Moussavou- Nzamba	Commandant la base de surveillance cotiere	Marine Nationale - Commission Ad-Hoc sur la Mise en Oeuvre du Plan d'Urgence		BP 384	Libreville	Gabon	241 76 14 27	241 07 19 03 24	241 76 01 49	moulazine@yahoo.com
Jean- Marc	Ella Sima	Charge des questions juridiques	Commission Ad-Hoc sur la Mise en Oeuvre du Plan d'Urgence		BP 803	Libreville	Gabon	241 72 00 42	241 06 97 27 01	241 76 01 85	ellasima@voila.fr
Lulla	Mabicka Sosthene		Marine Marchande			Libreville	Gabon				
Obiang	Ntoutoume		Marine Nationale		BP 384	Libreville	Gabon	241 74 81 92	241 07 37 14 71 / 241 06 23 89 71		
Martial	Agondogo		Marine Marchande			Libreville	Gabon				
Christian	Bignoumba Ibinga	Administrateur des Affaires Maritimes - Conseiller juridique	Marine Marchande		13068	Libreville	Gabon	241 45 50 52	241 24 53 80	241 45 50 52	christianbignoumba.f@hotmail.com
Abdou Rahman	Bah	Deputy Managing Director	Gambia Ports Authority	Liberation Avenue		Banjul	The Gambia	220 22 72 66	220 49 96 04 83	220 4 22 72 68	info@gamport.gm
Daniel S.	Amlalo	Director Operations	Environmental Protection Agency		PO Box M326	Accra	Ghana	233 21 664697/8 or 233 24 4277099		233 21 662690	damlalo@epaghana.org
Kofi Ennin	Intsiful	General Manager Administration	Ghana Ports and Harbours Authority		PO Box 150	Tema	Ghana	233 22 202631-8		233 22 202639	
Mamadou M.	Sow	Chef section pollution et marchandises dangereuses	Direction Nationale de la Marine Marchande		BP 06	Conakry	République de Guinée	224 41 27 43	224 63 40 21 27	224 41 35 77	moudjibatnci@yahoo.fr

First Name	Name	Position	Organization	Street Address	PO Box	City	Country	Tel	Mobile	Fax	Email
Mohamed Mahmoud	Ould Moustapha Ould Bnejara	Direction Marine Marchande	Ministère des Pêches et de l'économie Maritime		BP 137	Nouakchott	Mauritanie	222 525 7893		222 525 3146	
Japhet	Iitenge		Ministry of Works, Transport & Communication	Ausspannplate	PB 12005	Windhoek	Namibia	264 61 2088037 / 2088111		264 61 240024 / 224060	jiitenge@mwtc.gov.na
Raymond C.	Visagie		Namibian Ports Authority	No.17 Rikumbi Kandanga Road	PO Box 361	Walvis Bay	Namibia	264 64 208 2317		264 64 208 2323	raymond@namport.com.na
Pauline Ali	Ajanya	Central Business Area, Bukar Dipcharima House	Federal Ministry of Transport			Abuja FCT	Nigeria	234 80 35 969437		234 92340943	pa_ajanya@yahoo.com
Sussana N.	Asagwara		National Maritime Authority	4, Burma Road - Apapa		Lagos	Nigeria	234 1 433 80 42	234 802 305 22 53		
O.J.	Abe		National oil spill detection and response agency			Abuja	Nigeria		234 802 330 74 81		phemyabey@yahoo.com
Ibrahima	Sow	Direction Marine Marchande	Ministère de l'économie maritime et des transports maritimes internationaux (MEMTMI)	12 Ave Faidherbe x rue Vincens	BP 4032	Dakar	Senegal	221 821 3643	221 686 2152	221 823 6862	
Philip	Lukuley	Executive Director	Sierra Leone Maritime Administration	Maritime House Government Wharf	PO Box 313	Freetown	Sierra Leone	232 22 221 211		232 22 221 215	slma@sierratel.sl
Elisabeth	Hawa Ellie		Ministry of Transport and Communications	Ministerial Building - George Street		Freetown	Sierra Leone	232 22 223416		232 22 221215	eh_lie@yahoo.com
Ferron	Hartzenberg	Deputy Principal Officer	South African Maritime Safety Authority	62 Long Street - Cape Town	PO Box 13186	Hatfield, Pretoria 0028	South Africa	27 21 421 61 70	27 84 587 10 51	27 21 419 07 30	fhartzenberg@samsa.org.za
Mawutoè	Fatonzoun	Directeur des Affaires Maritimes	Direction des Affaires Maritimes	8, rue de la Lagune	BP 4771	Lomé	République Togolaise	228 222 28 05	228 901 09 68	228 222 28 06	fatonzoun@yahoo.com
Robert	Zanders	Principal Officer	South African Maritime and Safety Authority (SAMSA)	30, Field Street	Private bag X54309	Durban 4001	South Africa	27 31 307 15 01	27 82 445 31 59	27 31 306 49 83	rzanders@samsa.org.za
Martial	Mgondogo						Gabon				
Herve	Chaby-Biong						Gabon				
Vincent	Ditsambou						Gabon				

First Name	Name	Position	Organization	Street Address	PO Box	City	Country	Tel	Mobile	Fax	Email
Serge	Mabiala						Gabon				
Serge Augustin	Kabinda	Charge d'Etudes du DGMM	Direction Generale de la Marine Marchande		BP 803	Libreville	Gabon	241 76 01 85	241 07 96 32 70 / 241 06 66 63 33	241 72 58 06	
Irene Constance	Kenguel						Gabon				
Yves	Kumbamombo						Gabon				
Marie-Jerome	Mbazogo						Gabon				
Jean-Richard	Mbenguily						Gabon				
Francis	Koblan-Mboumba						Gabon				
Corneille Lucien	Midongo						Gabon				
Gabriel	Mitsoumbi						Gabon				
Jean Ida	Ntene						Gabon				
A. Eric	Ntintin						Gabon				
Jean-Francois	Teme						Gabon				
Haruna A.	Zailani		National Maritime Authority	4, Burma Road - Apapa		Lagos	Nigeria		234 803 324 22 42		harunazailani@yahoo.com
Leonce-Michel	Ogandaga Agondjo	Conseiller Technique du Ministre - Charge des Questions de Sedimentologie et de Paleontologie	Cabinet du Ministre		BP 14 409	Libreville	Gabon	241 76 35 58	241 06 26 48 02 / 241 07 84 02 52	241 76 35 58	logandaga@yahoo.fr

Industry Delegates

First Name	Name	Position	Organization	Street Address	PO Box	City	Country	Tel	Mobil e	Fax	Email
Abilio	Caleia		BP	Av. Rainha Ginga 87			Angola	244 222 637422			abilio.caleia@bp.com
Rodrigues	Tavares	HES-ER Supvr	Cabinda Gulf Oil Company Limited	Malongo Base – Cabinda,			Angola	244-2-2269260 0 – ext.2350		244-2-226960 0-ext. 2532	asafe4@chevron.com
Francklin	Assoko-Mve		CNR International (Gabon)	Immeuble le Narval - route de l'aéroport	BP 641	Libreville	Gabon	241 44 38 93 / 94		241 44 38 95	Francklin.Assoko-Mve@cnrinternational.com
Alberto	Bruschi		ENI	Piazza Vanoni, 1 – 20097 San Donato Milanese	20097	Milano	Italy	39 252 03 11 40	39 252 03 11 26		alberto.bruschi@agip.it
Giovanni	Ragosa	Project HSE Manager - Eni S.p.a. E&P Division	ENI	Via Emilia, 1 – 20097 San Donato Milanese MI – Italy	20097	Milano	Italy	39 2 520 63350		39 2 520 63810	giovanni.ragosa@agip.it
Paolo	Linzi	HSE MANAGER - ENI E&P	ENI	Via Emilia,1 20097 SAN DONATO MILANESE - MIILANO	20097	Milano	Italy	39 2 520 62032	39 2 520 63810		paolo.linzi@agip.it
Laurent	Mondzali	HSE MANAGER -	ENI-CONGO		BP. 706	Pointe-noire	République du Congo	242 940308 / 242 5301706		242 942903	laurent.mondzali@enicongo.eni.it
Armando	Afonso	Environment and Regulatory Supervisor	Esso Exploration Angola	Rua Rainha Ginga, 128		Luanda	Angola	1 713 767 9908	1 713 767 9968		armando.f.afonso@exxonmobil.com
Pulchérie	Essangabela-Apoli	SHE and Security Manager	Mobil Oil Gabon		BP 145	Libreville	Gabon	241 07 53 53 70		241 74 21 987	pulcherie.essangabela@xom
Nick	Hazlett-Beard	Business Development Executive	Oil Spill Response & East Asia Response Limited	Lower William Street	SO14 5QE	Southampton	United Kingdom	44 23 80 331551		44 23 80 331972	nhbeard@osrl.co.uk
Gabriel	Makaya Ikapi	HSE MANAGER	PANAFRICAN ENERGY GABON		P.O.BO X 45	Port-Gentil	Gabon	241 07 58 11 65/55 57 80		241 55 57 82	Email :gikapi@paegabon.com
Sosthene	Ongouaori	HSE Officer	Perenco		BP 780	Port Gentil	Gabon	241 55 06 41/2/3	241 7 38 12 48	241 55 06 47	songouori@ga.perenco.com
Henne	Hennis	Marine Advisor West & Central	Shell Oil Products Africa		BP 797	Lome	République	228 925 6874 /			hennis.henne@togosh.simis.com

		Africa					Togolaise	+31 6 535 17137			
Ben Hassan	Ouattara	Deputy Marine Advisor West & Central Africa	Shell Regional Office West Africa		15 BP 378	Abidjan	Côte d'Ivoire	225 2175641 1 / +225 0702280 5		225 21 75 64 03	benhassan.b.ouattara@shlcodi.simis.com
Guy	Meye	Chief pilot port gentil port and Maritime surveyor	SIGEP-PRAG-CGEM		BP 1316	Port Gentil	Gabon	241 55 10 01 / +241 07 37 86 98		241 55 10 01	endgn@yahoo.fr / meyemendele@hotmail.com
Luzia	Rangel		SONANGOL PESQUISA E PRODUÇÃO	Rua Dack Doy n°2, Bairro Azul		Luanda	Angola	244 923 50 77 71		244 2 222 35 30 37	luzia.rangel@sonangolpp.com / luzia.rangel@sonangol.co.ao
Kingsley Kofi	Ditsa	Environmental Services Manager	Tema Oil Refinery Ltd	Heavy Industrial Area - Valco Road	PO Box CO599	Tema	Ghana	233 244 315140		233 22 30 74 74	Email. kditsa@torghana.com
Bolaji	Anani	Snr Logistics OE/HES	Texaco Nigeria PLC	8, Macarthy Street	PO Box 166	Lagos	Nigeria	234 1 461 46 35	234 803 525 12 65	234 1 461 46 02	nnmb@chevron.com
Eragbae	Aikhoje		TOTAL				Nigeria				
Samuel	Billong Bissek	HSE Manager	Total E&P Cameroun		BP 2214	Douala	Cameroun	237 342 13 66		237 340 00 20	samuel.billong-bisseck@total.com
Juste	Milam-Ndong		Total Gabon				Gabon				
Jules	Mynyngou	Chef de Département Environnement	TOTAL E&P Congo		BP 761	Pointe noire	République du Congo	242 94 65 77		242 94 67 24	jules.mynyngou@total.com
Alexis	Poutchkovsky	Oil Spill Response Advisor	Total E.P.			64018 Pau Cedex	France	33 5 59 83 62 58		33 5 59 83 63 30	alexis.poutchkovsky@total.com
Cyrille	Kozlowski	Responsable HSEQ	TOTAL GE				Equatorial Guinea	240 29 38 38			Cyrille.KOZLOWSKI@total.gq
Eric	Bignoumba	CBG Site Manager	TOTAL GUINEE CONAKRY	Route du Niger – Coléah	BP 306	Conakry	République de Guinée		224 32 27 50	224 63 40 92 76	eric.bignoumba@total.com.gn
Patricia	Mani	Préparation aux situations d'urgence	TOTAL Outre-Mer	24 Cours Michelet	92069 Cedex	Paris La Défense	France	33 1 41 35 75 87		33 1 41 35 70 12	patricia.mani@total.com
Victor	Rogandji	Chef de la Division Hygiène Sécurité Environnement	Total Gabon		BP524	Port-Gentil	Gabon	241 55 60 70		241 55 69 79	victor.rogandji@total.com
Jacqueline	Bignoumba	Head of Environment Department	Total Gabon		BP. 524	Port-Gentil	Gabon	241 55 65 68		241 55 69 79	jacqueline.bignoumba@total.com

Observer

Yvette	Osikilo	Student Observer (Phd Thesis)	Imperial College London			London	United Kingdom		44- (0)79585741 06		yvette.osikilo@imperial.ac.uk
--------	---------	-------------------------------	-------------------------	--	--	--------	----------------	--	--------------------------	--	-------------------------------

International Organisations & Speakers

First Name	Name	Position	Organization	Street Address	PO Box	City	Country	Tel	Mobile	Fax	Email
Miguel	Palomares	Senior Deputy Director - Marine Environment Division	International Maritime Organisation	4, Albert Embankment	SE1 7SR	London	United Kingdom	44 2077357611		44 2075873261	mpalomares@imo.org
John	Osteergard	Senior Advisor - Marine Environment Division	International Maritime Organisation	4, Albert Embankment	SE1 7SR	London	United Kingdom	44 2077357611		44 2075873261	josterga@imo.org
Georgina	Tackie	Regional Co-ordinator	International Maritime Organisation	UNDP Office	PO Box 1423	Accra	Ghana	233 21 78 2725		233 21 78 2724	ginahans@imo.org
Nasséré	Kaba	Coordinatrice de la Convention d'Abidjan	Ministère de l'environnement des eaux et forêts Direction des politiques et stratégies de l'Environnement		20 BP 650	Abidjan 20	Côte d'Ivoire	225 20 211183		225 20 211183	kabanassere@hotmail.com
José	Maura Barandiaran	Head Claim Division	IOPC Fund	Portland House, Stag Place	SW1E 5PN	London	United Kingdom	44-20-75927100		44-20-75927111	jose_maura@iopcfund.org
Xavier	Kremer	Senior Advisor - Emergency Department	Cedre	715 rue Alain Colas-CS 41836	29218	Brest Cedex 2	France	33 (0)2 98 33 10 10		33 (0)2 98 44 91 38	xavier.kremer@cedre.fr
Jean-Yves	Huet	Consultant	OTRA	38, rue Jim Sevellec	29200	Brest	France	27 82 800 73 06		33 (0) 2 98 15 11 14	otra@mweb.co.za
Hannah	Buckley	OSWG Coordinator	IPIECA	209-215 Blackfriars Rd	SE1 8NL	London	United Kingdom	44(0)207 633 2372		44(0) 207 633 2372	hanna.buckley@ipieca.org
Marcus	Russell	Senior Training/Consultant	Oil Spill Response & East Asia Response Limited	Lower William Street,	SO14 5QE	Southampton	United Kingdom	023 80 331551		023 80 331 972	mrussell@osrl.co.uk
Richard	Santner	Technical Development Manager	Oil Spill Response & East Asia Response Limited	1 Great Cumberland Place	W1H 7AL	London	United Kingdom	44 (0)20 7724 0102		44 (0)20 7724 0103	rsantner@osrl.co.uk
Gabino	Gonzalez	WACAF GI Project Coordinator	IPIECA	1 Great Cumberland Place	W1H 7AL	London	United Kingdom	44 (0)20 7724 0102	44 (0)20 7724 0103		gabino.gonzalez@ipieca.org
Clément	Lavigne	Head of Environment Department	TOTAL S.A	Tour Coupole, 2, Place de la Coupole, 92078	92069 Cedex	Paris La Défense	France	33 1 47 44 50 76		33 1 47 44 62 05	clement.lavigne@total.com

ANNEXE II

Programme de la

Manifestation



**LANCEMENT DU PROJET GI DE L'OMI/IPIECA SUR LA
PREPARATION, L'INTERVENTION ET LA COOPERATION EN CAS DE
POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES EN AFRIQUE DE L'OUEST
ET CENTRALE
WACAF – GI**

HOTEL NOVOTEL, LIBREVILLE, GABON
24 AVRIL 2006,

PROGRAMME

DATE ET HORAIRE	ACTIVITE	ACTION
LUNDI 24 avril 2006		
09:15 – 10:00	Inscription des participants	Tous
10:00 – 11:30	Ouverture officielle – Discours de bienvenue : Son Excellence le Ministre de la Marine Marchande et des Ports ou son représentant Représentant de l'Organisation Maritime Internationale Représentant de l'Union Pétrolière du Gabon Représentant d'IPIECA Son Excellence le Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Gabon ou son représentant	
12:00-13:00	Déjeuner	Tous
13:00 – 14:30	Présentation du Projet GI WACAF et des activités prévues pour la semaine	Richard Santner
14:30 – 15:00	OMI/IPIECA – Initiative Mondiale – Modèles de Collaboration (OSPRI, REMPEC/MOIG, REMPEITC-Carib)	IPIECA
15:00 – 15:30	Pause café / thé	Tous
15:30 – 16:00	Projet GI WACAF et projets – initiatives connexes : ITCP de l'OMI Project GCLME	Capt. G. Tackie

L'après-midi du lundi se poursuit avec le début du Séminaire Régional sur le Protocole OPRC-HNS et d'autres Instruments Internationaux relatifs à la protection de l'environnement marin



SEMINAIRE REGIONAL SUR LE PROTOCOLE OPRC-HNS ET D'AUTRES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RELATIFS A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

HOTEL NOVOTEL, LIBREVILLE, GABON
24 - 25 AVRIL 2006,

PROGRAMME

DATE ET HORAIRE	ACTIVITE	ACTION
--------------------	----------	--------

LUNDI 24 avril 2006		
16:00 – 16:45	Préparation, Intervention et Coopération en cas d'incident HNS	Miguel Palomares

MARDI 25 avril 2006		
08:30 – 10:15	Introduction aux Conventions Fund 92 et CLC 92	Jose Maura
10:15 – 10:45	Pause café / thé	
10:45 – 11:15	Fund 92 et CLC 92 .../continue	
11:15 – 11:45	Introduction à la Convention MARPOL 73/78 et aux nouveaux amendements	John Ostergaard
11:45 – 12:15	Zones Spéciales et Zones Marines Particulièrement Sensibles (PSSA)	John Ostergaard
12:15 – 13:15	Déjeuner	
13:15 – 13:45	Introduction à la Convention d'Abidjan	N. Kaba
13:45 – 14:45	Introduction à la Convention de Londres 1972 et au Protocole 1996	John Ostergaard
14:45 – 15:15	Pause café / thé	Tous

La journée se poursuit avec la Formation Régionale OPRC de Niveau III de l'OMI sur la Préparation, l'Intervention et la Coopération en cas de Pollution par les Hydrocarbures en Afrique de l'Ouest et Centrale



**FORMATION REGIONALE OPRC DE NIVEAU III DE L'OMI SUR LA
PREPARATION, L'INTERVENTION ET LA COOPERATION EN CAS DE POLLUTION
PAR LES HYDROCARBURES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE**

HOTEL NOVOTEL, LIBREVILLE, GABON: 25-27 AVRIL 2006.

PROGRAMME

DATE ET HORAIRE	ACTIVITE	ACTION
MARDI		
25 avril 2006		
15:15 – 16:15	Introduction à la formation	John Ostergaard
16:15 – 16:45	Causes, destin et effet des hydrocarbures déversés	Marcus Russell
16:45	Fin de la 2^{ème} journée	
MERCREDI		
26 avril 2006		
08:00 – 09:00	Le processus de planification d'urgence	John Ostergaard
09:00 – 10:00	Responsabilité et indemnités	Jose Maura
10:00 – 10:30	Pause café / thé	Tous
10:30 – 11:45	Stratégies d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures : limitations et problèmes	Richard Santner
11:45 – 12:15	CD-ROM – Travailler Ensemble	Tous
12:15 – 13:15	Déjeuner	Tous
13: 15 – 13:45	Communications et problèmes relatifs aux médias	Xavier Kremer
13: 45 – 14:45	Coopération internationale & cadre juridique	John Ostergaard
14:45 – 15:15	Pause café / thé	
15:15 – 16:00	Gestion des déversements d'hydrocarbures : rôles et responsabilités	Marcus Russell
16:00 – 16:45	Objectifs de l'intervention en cas de pollution et problèmes de politique	Xavier Kremer
16:45 – 17:00	Pause café / thé	
17:00 - 17:45	Arrêt de l'intervention	Xavier Kremer
17:45	Fin de la 3^{ème} journée	
JEUDI		
27 avril 2006		
08:30 - 10:30	Exercice pratique	Tous
10:30 – 11:00	Pause café / thé	Tous
11:00:- 11:30	Commentaires sur l'exercice pratique & Conclusion de la Formation	John Ostergaard

**La journée se poursuit avec l'Atelier GI OMI/IPIECA sur la Préparation, l'Intervention et la
Coopération en cas de pollution par les hydrocarbures en Afrique de l'Ouest et Centrale**

ATELIER GI OMI/IPIECA SUR LA PREPARATION, L'INTERVENTION ET LA COOPERATION EN CAS DE POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

HOTEL NOVOTEL, LIBREVILLE, GABON - 27-28 AVRIL 2006,

PROGRAMME

DATE ET HORAIRE	ACTIVITE	ACTION
--------------------	----------	--------

JEUDI, 27 avril 2006		
11:30 – 12:00	Présentation de l'Atelier	Richard Santner
12:00 – 13:00	Déjeuner	Tous
13:00 – 15:00	Discussion de Groupe Consultation des pays sur les profils nationaux	Tous
15:00 – 15:30	Pause café / thé	Tous
15:30 – 17:30	Discussion de Groupe Consultation des pays sur les profils nation (suite)	Tous
17:30	Fin de la 4 ^{ème} journée	

VENDREDI, 28 avril 2006		
08:30 – 10:30	Commentaire suite aux Consultations Commentaire sur la Discussion de Groupe	Tous
10:30 – 11:00	Pause café / thé	Tous
11:00 – 12:30	Planification des Actions	Tous
12:30 – 13:30	Déjeuner	Tous
13:30 – 14:00	Séance Plénière et Conclusion	Tous

La Journée se conclut pour :

- Le Séminaire Régional sur le Protocole OPRC-HNS et les autres Instruments Internationaux
- La Formation Régionale OPRC de Niveau III de l'OMI et l'Atelier GI de l'OMI IPIECA sur la Préparation, l'Intervention et la Coopération en cas de pollution par les hydrocarbures en Afrique de l'Ouest et Centrale

VENDREDI 28 avril 2006		
14:00 – 15:00	Certificat et Cérémonie de Clôture	Tous
15:00	Fin de la manifestation	

ANNEXE III
Discours d'Ouverture du
Premier Ministre du Gabon

- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Messieurs les Représentants de l'Organisation Maritime Internationale ;
- Messieurs les Représentants du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la sauvegarde de l'Environnement ;
- Mesdames et Messieurs les Experts Gouvernementaux ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames, messieurs !

Le 22 septembre 2003, dans notre capitale, Libreville, s'ouvrait le deuxième atelier régional organisé conjointement par l'Organisation Maritime Internationale, le programme des nations-unies pour l'Environnement ainsi que l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la sauvegarde de l'Environnement, avec la coopération du Gouvernement de la République Gabonaise.

Deux ans et demi plus tard, l'honneur me revient de présider la cérémonie marquant le lancement du projet de l'initiative Mondiale O.M.I./IPIECA sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de déversements d'hydrocarbures pour l'Afrique de l'ouest et du centre. Ce projet va se traduire durant les trois jours avenir, par la tenue d'un séminaire, par l'organisation d'un cours de niveau III, et enfin, par un Atelier régional sur le contenu de la convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de déversements d'hydrocarbures dite « convention O.P.R.C »

C'est dire que Libreville va être, durant la semaine qui commence le centre d'intérêt de la communauté maritime internationale, de la

DISCOURS DE SON EXCELLENCE

Jean EYEGHE - NDONG,
Premier Ministre, chef du Gouvernement

A L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LANCEMENT DU PROJET DE L'INITIATIVE MONDIALE - O.M.I - IPIECA.

SUR

« La préparation, la lutte et la Coopération en matière de
déversement d'hydrocarbures pour l'Afrique de l'ouest et du
Centre »

Libreville, le 24 avril 2006.

communauté scientifique Africaine et même de la communauté mondiale. En effet le nombre impressionnant de Pays africains représentés à ces assises, ainsi que de l'importance des agences du système des nations-unies qui participent aux travaux du projet de l'initiative Mondiale et qui sont présentes ici, ce matin.

Je voudrais donc, au nom du gouvernement et en mon nom propre, souhaiter la plus cordiale bienvenue à Libreville à tous les Représentants des Etats parties à l'initiative mondiale. Leur présence massive à cette rencontre témoigne du niveau élevé de la prise de conscience dans notre sous-région, du risque de pollution et de la nécessité d'élaborer des stratégies d'ensemble qui doivent permettre à nos Etats de faire face à une situation d'urgence.

Je voudrais également exprimer, aux honorables représentants des agences du système des Nations -Unies, toute notre reconnaissance pour la disponibilité dont ils font montre, une fois de plus, dans le concours qu'ils apportent à la sous-région en l'aidant à définir une politique de lutte contre la pollution.

Je tiens par ailleurs à dire notre profonde gratitude au Secrétaire Général de l'organisation maritime Internationale qui a porté, à nouveau, son choix sur le Gabon pour abriter la présente réunion. Nous en sommes honorés et en éprouvons un sentiment légitime de fierté.

- Mesdames et Messieurs les Représentants des agences du système des nations - unies ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants de l'Association Internationale de l'Industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'Environnement ;
- Mesdames et Messieurs les Experts Gouvernementaux ;
- Distingués invités ;
- Mesdames, Messieurs,

La région du golfe de guinée concentre un nombre important de pays producteurs d'hydrocarbures. Celles-ci font l'objet d'un stockage régulier qui alimente un transport intensif par des routes maritimes au large des côtes de ces pays, les exposant ainsi à des (catastrophes) potentielles dues à un déversement d'hydrocarbures en mer.

Il y a incontestablement là un risque permanent qui guette nos Etats, dont des franges entières des populations tirent leurs subsistances d'une activité liée directement ou indirectement à la mer : il en est ainsi de la capture des produits halieutiques, de la promotion des entreprises de tourisme et de la recherche scientifique.

La sauvegarde du milieu marin, la préservation des différents écosystèmes qu'il renferme apparaissent dès lors comme des facteurs vitaux que les gouvernements de notre sous-région doivent entretenir avec le plus grand soin, pour garantir le développement économique et social harmonieux de leurs pays respectifs dans un environnement où le projet de l'initiative mondiale, doit constituer le cadre approprié de confrontation d'expérience et de définition de synergies devant amener nos Etats à concevoir une politique commune, cohérente et efficace de préparation, de lutte et de coopération en matière de pollution marine.

C'est pourquoi depuis la réunion OMI/industrie sur la planification en cas de déversement d'Hydrocarbures qui s'est tenue au Cap en Afrique du Sud, du 12 au 15 mars 1996, ce projet a enregistré quatre importantes réunions :

- La réunion conjointe OMI/PNUE des experts nationaux sur le protocole à la convention d'Abidjan sur les situations d'urgence, tenue à ACCRA(GHANA), du 20 au 22 mars 2000 ;
- Le 1^{er} atelier régional OMI/IPECA sur la préparation, le lutte et la coopération en matière de déversement d'hydrocarbures pour l'Afrique de l'Ouest et du centre : Luanda (Angola) du 20 au 23 novembre 2000 ;
- La conférence sur l'initiative mondiale relative au partenariat : Johannesburg (Afrique du sud) Décembre 2000 septembre 2001

- Le 2eme atelier régional OMI PNUE/IPIECA sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de déversement d'hydrocarbures pour l'Afrique de l'ouest et du Centre : Libreville, du 22 au 25 Septembre 2003 ;

Nous voici à nouveau réunis dans le cadre du lancement de ce même projet de l'initiative mondiale, avec, à l'horizon comme je l'ai mentionné plus haut, la tenue d'un séminaire, d'un cours et d'un atelier.

Aussi, sans conduire fatalement à une suite ininterrompue de conférences et autres réunions, notre sous-région doit-elle s'atteler dès maintenant à mettre en œuvre les plans d'actions de l'initiative mondiale et éviter ainsi de verser dans la pensée d'un grand homme d'Etat Africain qui, en faisant une comparaison du processus de développement en Afrique et celui observé en Asie, en a tiré la conclusion selon laquelle il y a beaucoup de séminaires mais peu de développement en Afrique, en revanche, il y a peu de séminaires, mais plus de développement en Asie. Cette pensée peut prendre forme dans le cas du projet « Initiative Mondiale » si l'on tient compte du nombre de conférences qui sont organisées en la matière. Pour ma part, je perçois dans l'énoncé de votre réunion, à savoir « lancement du projet de l'initiative mondiale » la volonté de faire en sorte que le projet aborde enfin sa phase exécutoire, opérationnelle. Une étape pour ce faire, nous devons établir un bilan clair des actions menées depuis le 2eme atelier régional, en septembre 2003 à Libreville, afin de prendre en compte les avancées du projet, et en déceler les écueils, pour apporter les adaptations nécessaires.

- Mesdames et Messieurs les Experts Gouvernementaux ;
- Distingués invités ;
- Mesdames, Messieurs.

Le gouvernement de la République Gabonaise que j'ai l'honneur de diriger à placé le nouveau septennat du Président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence HADJ OMAR BONGO OMDIMBA, en

application du « programme de société » sur la base duquel il vient d'être réélu à la tête du pays, sous le sceau des « actes pour le Gabon. » Cela signifie qu'au lieu de faire de la politique politicienne, nous entendons plutôt nous engager dans des actions concrètes, visibles par nos populations, et qui aient un impact dans leur vie quotidienne. Nous pensons qu'agir ainsi nous rapproche de nos concitoyens et crédibilise d'autant le travail gouvernemental.

Situé au centre du golfe de guinée, entre les grands champs pétrolières du Nigéria et du Cameroun au Nord et ceux de la Guinée-Equatoriale au Nord-ouest, et les grands champs pétrolières du Congo et d'Angola au sud-est, le Gabon, lui-même producteur d'hydrocarbures, a perçu très tôt l'urgence qu'il y a à adhérer aux objectifs de l'initiative mondiale. C'est pourquoi notre pays a ratifié la convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre dite « convention d'Abidjan » et son protocole, la convention internationale pour la prévention de la pollution causée par les navires dite « Marpol 73, et son protocole de 78, la convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de 1992, ainsi que la convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures.

Par ailleurs, le Gabon a intégré dans sa législation nationale les dispositions de MARPOL 73/78 par la loi 16/93 du 26 août 1993, relative à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

Une autre loi qui se trouve encore dans les circuits pour son adoption, viendra compléter bientôt cet ensemble législatif, en matière de définition et répression des différentes formes de pollution de la mer par les navires.

La mise en application de ce dispositif conventionnel et législatif nous a conduit naturellement à adopter en 2002, le plan national d'urgence, et à nommer, par un décret du Président de la République, pris en Conseil des Ministres, le coordonnateur national et ceci, en étroite collaboration avec l'Industrie pétrolière.

Puis un arrêté du 30 janvier 2004 portant création et organisation d'une commission Ad hoc de mise en œuvre du plan d'urgence National contre

les déversements d'hydrocarbures et autres substances nuisibles est à pied d'œuvre pour la finalisation et l'adoption définitive du Plan Urgence National.

- Mesdames, Messieurs !

Au regard des initiatives que je viens d'énoncer, le Gabon s'est engagé résolument à cerner la problématique environnementale, avec toute la sérénité et le pragmatisme que ceci nous impose. La mise en œuvre de cet esprit pragmatique nous amène à placer la coopération internationale au cœur de toute entreprise en matière de préparation et de lutte contre les pollutions accidentelles. Elle nous commande surtout l'adoption de mesures appropriées qui doivent rendre le projet de l'initiative mondiale opérationnel.

A cet égard, la mise en place des plans nationaux d'urgence me semble un préalable important que nos Etats doivent lever, si notre sous-région veut se doter d'un plan d'urgence global. Il serait alors possible d'envisager la création d'un centre de coordination pour les situations d'urgence. C'est le lieu pour moi de saluer la décision de l'Organisation Maritime Internationale qui a bien voulu tenir successivement ici à Libreville un séminaire, un cours, puis un atelier sur les dispositions pertinentes de la convention OPRC.

Ces trois manifestations, Mesdames, Messieurs que j'espère être les dernières, doivent être l'occasion de recueillir toutes les informations susceptibles d'aider nos gouvernements respectifs à perfectionner leur approche des catastrophes environnementales et à prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Je souhaite plein succès à tous vos travaux, et déclare « ouvert » le lancement du projet de l'initiative mondiale OMI / IPECA sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de déversements d'hydrocarbures en Afrique de l'ouest et du Centre.

Vive le système des Nations Unies !

Vive la Coopération Internationale ;

Vive le Gabon ;

Je vous remercie.

ANNEXE IV

Discours d'Ouverture



Allocution de Monsieur le Ministre à l'ouverture du Séminaire O.M.I./P.I.E.C.A du 24 au 28 Avril 2006

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Excellence Mesdames, Messieurs les membres, du Gouvernement ;
- Messieurs les Représentants de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) ;
- Messieurs les Représentants du Programme des Nations Unies pour l'Environnement ;
- Mesdames, Messieurs les Représentants de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement ;
- Mesdames et Messieurs les représentants de l'Union des Pétroliers du Gabon (UPEGA) ;
- Mesdames, Messieurs les Experts Gouvernementaux ;
- Honorables délégués ;
- Distingués invités ;
- Mesdames, Messieurs.

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole devant ce parterre d'Experts venus de grandes nations du monde à l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture de la série de rencontres internationales consacrées à la préparation, la lutte et la coopération régionale en matière de déversements d'hydrocarbures.

Permettez-moi donc de remercier vivement Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA pour avoir bien voulu accepter que notre pays abrite ces rencontres internationales à la demande de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA).

Monieur le Premier Ministre, en tenant à présider personnellement, ce matin, la cérémonie d'ouverture des présentes assises, en dépit de vos hautes lourdes charges, vous manifestez

l'intérêt que le Gouvernement de la République attache aux problèmes environnementaux et vous exprimez ainsi la solidarité légendaire de notre pays en faveur de la promotion de la coopération régionale. En retour, les experts et moi-même voudrions vous témoigner notre profonde reconnaissance.

Je saisis également cette occasion pour saluer chaleureusement nos hôtes notamment les membres du Groupe d'Experts issus des organismes du système des Nations-Unies, du secteur pétrolier, les experts Gouvernementaux des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Afrique du Sud, qui vont prendre part aux différents ateliers relatifs à la préparation, la lutte et la coopération régionale en matière de déversements d'hydrocarbures.

Mesdames et Messieurs,

Aussi, permettez-moi de souligner que ces séminaires et ateliers se dérouleront en quatre phases distinctes.

Ce jour, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Jean EYEGHE NDONG va procéder au lancement officiel du projet intitulé : "Initiative Mondiale" de la région WACAF. Il s'agit d'un programme englobant diverses activités supervisées par l'OMI, l'industrie pétrolière et d'autres partenaires au développement. Cette Initiative Mondiale a pour but d'aider les Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WACAF) à renforcer leurs capacités nationales et régionales en matière de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

A cet effet, je voudrais vous inviter, Mesdames et Messieurs les experts ici présents à mettre à profit vos expériences et les enseignements que vous allez recevoir durant les présentes assises pour promouvoir la coopération sous-régionale par la création des accords d'assistance mutuelle et la mise en place des plans sous-régionaux.

Demain, se tiendra dans ce même cadre le Séminaire sur le Protocole OPRC-HSN et autres conventions pertinentes notamment CLC 92, Fonds 92, MARPOL 73/78, Convention d'Abidjan, Convention de Londres 72 et son protocole de 96. Rappelons que la convention OPRC est la Convention

Internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures.

Ce sera donc pour les séminaristes l'occasion de mieux comprendre l'importance et la nécessité pour nos Etats respectifs de ratifier non seulement la Convention OPRC sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures ; mais aussi de ratifier le protocole relatif aux substances nuisibles et les autres conventions précédemment citées.

Ce séminaire sera suivi du cours régional OPRC niveau 3 destiné principalement aux cadres supérieurs des administrations et de l'industrie des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, auxquels sont ou seront assignées des responsabilités dans la mise en œuvre du plan d'urgence dans leurs pays respectifs.

Aussi, il convient de souligner qu'un plan d'urgence est la mise en place d'une organisation en vue d'une intervention rapide et efficace en cas de situation critique. Celui-ci repose sur un ensemble de procédures efficaces et pratiques basées sur des exercices et des tests de prévention et de lutte qui ne peuvent être opérants que grâce à une bonne formation des personnels chargés de sa mise en œuvre. C'est pourquoi, j'invite l'ensemble des participants à faire montre d'assiduité et de participation constructive et efficace à ce cours régional.

Enfin, les 27 et 28 avril 2006 se tiendra toujours dans ce même lieu l'Atelier régional OPRC sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures.

Mesdames et Messieurs les Séminaristes, issus de divers pays et horizons, l'occasion vous sera donnée au cours de cet Atelier régional OPRC d'échanger sur l'évolution de vos différents plans d'Urgence. Les travaux en groupe vous permettront de mettre en commun vos expériences dans la mise en œuvre de vos plans respectifs et d'esquisser des solutions.

Monsieur le Premier Ministre, toutes ces rencontres qui se tiennent à Libreville dont le choix a une valeur symbolique et historique prouvent à suffisance que les Etats de l'Afrique de

l'Ouest et du Centre semblent prendre progressivement conscience de la nécessité de faire davantage pour améliorer la protection de l'environnement marin, d'autant plus que le Golfe de Guinée constitue une voie maritime importante et fiable en matière d'approvisionnement pétrolier, loin des zones de conflits.

Aussi, convient-il de rappeler que l'Organisation Maritime Internationale dont nos Etats sont membres est fortement attachée au concept de : « une navigation plus sûre et des océans plus propres ». En clair, nos côtes ne devraient être fréquentées que par des navires sûrs. Par conséquent, les navires « poubelles » devraient être bannis de notre région. L'objectif étant de renforcer la sécurité et la prévention de la pollution de notre environnement marin.

Nos administrations maritimes qui procèdent déjà aux contrôles des navires par l'Etat du port devraient aider la région à se débarrasser des navires qui ne sont pas maintenus dans un état conforme aux dispositions des règles et des règlements pertinents de l'OMI.

Pour ce qui est des navires pétroliers fréquentant nos eaux régionales tous devraient être dotés d'une double coque. Quant aux navires de commerce, chaque bâtiment devrait disposer à son bord des instructions et des procédures propres à garantir non seulement son exploitation mais également et surtout la protection de l'environnement conformément à la réglementation internationale.

Pour y parvenir, il importe pour chacun de nos Etats d'appliquer rigoureusement les règlements internationaux en matière de sécurité et de protection de l'environnement marin. A cet effet, le renforcement de nos dispositifs juridiques nationaux relatifs aux contrôles des navires et à l'exploitation de nos ressources pétrolières et marines s'impose.

Par ailleurs, si l'industrie pétrolière, à tort ou à raison, est pointée constamment du doigt comme étant le grand pollueur des océans, nous ne devrions pas perdre de vue que toutes les dispositions devraient être prises par nos Etats pour contrôler la pollution due aux déchets domestiques et industriels. Le Gabon a pour sa part anticipé en intégrant dans sa législation ainsi que dans son Plan d'Urgence des dispositions de lutte contre la

pollution par les autres substances nuisibles autres que les hydrocarbures.

En outre, il faut également accorder une importance particulière à l'amélioration de la qualité des services rendus aux navires fréquentant nos ports. La Convention MARPOL exige que chaque installation portuaire doit disposer des installations de réception des eaux et huiles usées. Pour une gestion rationnelle de l'environnement marin régional, nos ports devraient donc résolument s'y conformer. Faut de quoi, ces navires continueraient à faire des rejets prohibés dans nos eaux.

De plus, nous devons nous réjouir de l'accent fort appréciable qui a été mis sur le renforcement des capacités humaines, il nous appartient maintenant d'attacher une importance particulière à l'organisation d'exercices grandeur nature pour tester nos différents plans d'Urgence. A cet effet, nos Etats devraient au préalable s'activer à faire un inventaire des moyens de lutte existants dans leurs administrations et au sein des partenaires locaux en vue d'avoir une connaissance pratique de la capacité réelle de chaque Etat à pouvoir faire face à une catastrophe.

Enfin, je voudrais saluer les efforts constants déployés par l'OMI, l'PIECA et les autres partenaires au développement visant à nous aider à mettre en place une lutte opérationnelle et efficace contre les déversements d'hydrocarbures et autres substances nuisibles dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Je vous remercie.

LAUNCH OF THE IMO/IPIECA GLOBAL INITIATIVE – WACAF

Libreville, Gabon, 24 April 2006

Remarks by M. Palomares, IMO

[], distinguished representatives of IMO Member States and the Industry, ladies and gentlemen,

It is an honour for me to greet you all on behalf of the Secretary-General of IMO, Mr. Efthimos Mitropoulos, and also of the Director of the Marine Environment Division, Mr. Jean-Claude Sainlos, who are not able to be here with you due to unavoidable commitments at the IMO Headquarters in London. In particular, I would like to thank the Government of Gabon for the splendid hospitality and their willingness to host this very important series of events.

A major part of IMO's work over the years has been to establish and develop a comprehensive framework of pre-emptive measures aimed at ensuring that the risk of accident is reduced as far as is possible. These range from safety measures, addressing the design, construction, equipment and operation of ships, in particular oil tankers, to pollution prevention measures as stipulated in the MARPOL and other Conventions. **Pre-emptive and precautionary measures** such as these are, of course, vitally important but, no matter how much we do in this regard, we have to acknowledge that accidents will happen and we have to be ready to respond effectively as and when they do. And the fact that accidents are unpredictable, and oil spills are no exception, does not help. They do not respect national borders or territorial seas and the consequences of just one single spill can be catastrophic. **Regardless of any subsequent compensation, a major spill is likely to cause a great deal of human misery and lasting damage to the environment.**

This is clearly a global issue and, as such, requires global solutions. The best way to pursue these solutions and minimize the effects of such threats is through the effective implementation of the 1990 International Convention on Oil Pollution Preparedness,

Response and Co-operation, widely known as the OPRC Convention, the objectives and provisions of which are well known to you all. At present, there are 86 countries that are party to the OPRC Convention and between them they are responsible for just over 64 per cent of the world fleet. IMO would like to see that number increasing still further, in particular among the developing countries. By and large, the developed world is well protected and regulated as far as spill preparedness and response is concerned. But countries in the developing world rarely have the means to combat spills effectively on their own; and it is often into the less-developed areas that the oil industry is now increasingly moving. The world's leaders last year re-affirmed their commitment towards achieving the eight Millennium Development Goals, of which one, the seventh, is to ensure **environmental sustainability**. Helping developing countries to be prepared for oil spill response operations would be one small but important way in which progress towards those Goals could be hastened.

In this regard, although IMO is not a funding organization, it has endeavoured for many years on its own, to channel its scarce resources towards assisting coastal States all over the world in implementing the OPRC Convention and developing national, bi-lateral and multilateral contingency plans, and the associated intergovernmental agreements. Moreover, developing countries in particular came, quite rightly, to expect the industry to offer substantial assistance in building up their response capabilities. This prompted the creation, ten years ago, of the Global Initiative (GI), which was instituted primarily as an umbrella mechanism by which IMO and Industry, through IPIECA, would co-operate to support national and regional implementation of the OPRC Convention and enhance oil spill preparedness and response capacity, through the mobilization of external assistance and industry support at the national level. Ever since, the overall aim of the Global Initiative has been to improve and sustain the capabilities of developing countries to protect their marine and coastal resources at risk from oil spills, through the implementation of the OPRC Convention and associated manuals and guidance documents.

The other MDGs are: (1) Eradicate extreme poverty and hunger; (2) Achieve universal primary education; (3) Promote gender equality and empower women; (4) Reduce child mortality; (5) Improve maternal health; (6) Combat HIV/AIDS, malaria and other diseases; and (8) Develop a global partnership for development.

Your Excellency, in this context, I am sure you would wish to acknowledge and commend the joint efforts of IMO and the oil industry under the banner of the Global Initiative (GI), whose 10th anniversary was celebrated in London just over a month ago. These past ten years have amply demonstrated that IMO and Industry can work together and can also share common aims and objectives. Jointly, we have organized and implemented some forty-five national workshops on contingency planning and OPRC courses in Africa, the Arab States and the Mediterranean, Asia and the Pacific, CIS and Eastern Europe, Latin America and the Caribbean. In addition, a dozen regional workshops have been organized in as many parts of the world with direct financial contribution from the Industry to cover the participation of experts and the provision of teaching material and facilities. And this is only an example of the areas where Industry and IMO have collaborated over the past decade towards achieving a better protection of the marine environment from oil pollution in developing countries.

In spite of the limited resources in funding and personnel that has been made available from the IMO Integrated Technical Assistance Programme, we could say that the GI has been successful and has, from an oil pollution response point of view, had positive impact on the preparedness, response and co-operation situation in many regions and countries of the world. As a way of illustrating these achievements, over the last 10 years, the Global Initiative:

- has provided training in oil spill preparedness, response and co-operation to more than 1500 persons representing government agencies and the oil industry;
- has been active in 15 out of 18 UNEP Regional Seas Areas, covering most of the world;
- has provided assistance to more than 100 countries either as direct support or via regional arrangements; and

- in support to the IMO Technical Assistance Programme, has created a situation of self-sustainability in many regions and countries. It is expected that many national authorities, with a minimum of future external support, can maintain the momentum that has been created by the assistance provided under the GI.

But, as oil exploration and exploitation increases, and oil transportation by sea intensifies accordingly, often along the coasts of developing States, so do the associated risks for these countries. Therefore, we need to build on our past achievements; raise our stakes; and endeavour to take commensurate action. We could say that the West and Central Africa (WACAF) region is one of the most vulnerable areas, which is one of the reasons why the theme for the IMO 2006 World Maritime Day has been chosen as "Technical Co-operation: IMO's response to the 2005 World Summit", with special emphasis on the maritime needs of Africa. It is, therefore, not surprising that the programme IMO and IPIECA have agreed jointly for this biennium is entitled the **GI project on oil pollution preparedness, response and co-operation for West and Central Africa**. This project, being launched today, marks the commencement of the project activities that will be presented to you later today. This time, appropriate funding has been pledged by both parties, with IMO and the Industry contributing in excess of 800,000 US\$ for 2006.

To kick-start these activities, we have put together several consecutive events to be run during the week which, we believe, will pave the way for a smooth, efficient and effective initiation of the Project. These will be presented to you in more detail later on this morning.

To help us along in our joint endeavours, the IMO's OPRC-HNS Technical Group of the MEPC has been working over the past two years, with valuable input from Industry, in the development of new global tools that will enhance the capacity of the GI efforts to implement the ambitious programme I have just mentioned, including activities geared towards fomenting the implementation of the OPRC-HNS Protocol. We will have the opportunity of addressing this very important Protocol in some detail during the Regional Seminar scheduled for this afternoon.

Before closing, I would like to say a few words about the Guinea Current Large Marine Ecosystem, or GCLME, Project, which is funded by the GEF-UNDP and implemented by the United Nations Industrial Development Programme, UNIDO. This Project addresses the LME operational strategies as regards productivity, fisheries and other living resources; pollution and ecosystem health; socioeconomic; and governance. The Project includes a component covering matters pertaining to pollution due to shipping and other marine activities, which is being implemented in co-operation with IMO under a Letter of Agreement with UNIDO. Every effort is being made to make these activities complementary to those being undertaken under the IMO Integrated Technical Co-operation Programme and, indeed, under the Global Initiative, with the ever present aim of avoiding duplication of effort and resources.

Your Excellency, I do not want to take any more time from what should eminently be a celebratory occasion, for there is indeed cause for celebration. At the same time, I would like to think that there is also cause for committing all our efforts to, and hoping for, a progressively cleaner and better protected marine environment along the coasts of West and Central Africa. We owe it to our children. Thank you.

ANNEXE V

**Notes de la Présentation du
Projet GI WACAF et des
composantes de la
préparation et de
l'intervention en cas de
pollution par les
hydrocarbures**

Notes sur la présentation du Projet GI WACAF et les composantes de la préparation et de l'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures

L'OMI, forum international des gouvernements, est assistée par des experts pour mettre au point des lois et des directives en matière de meilleures pratiques ; elle a également pour rôle d'apporter son soutien aux gouvernements nationaux en vue de la protection de l'environnement marin. IPIECA est le forum équivalent de l'industrie, qui représente l'ensemble des activités du secteur pétrolier. IPIECA met en œuvre ces meilleures pratiques et travaille en collaboration avec les gouvernements pour définir des standards de très haut niveau pour la protection de l'environnement. GI est un Partenariat qui réunit ces deux entités en vue d'une coopération au niveau régional, national et local, dans le but de promouvoir et de mettre au point des mesures de préparation et d'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures.

Le Projet GI WACAF est le Programme de Partenariat pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale. Le Lancement du Projet GI WACAF concernant la Préparation et l'Intervention en cas de pollution par les hydrocarbures a couvert six aspects : législation, planification, forces de mise en œuvre, qualification de formation, équipement & ressources et exercices. Les différentes activités du Lancement du Projet étaient toutes centrées sur ces aspects.

Il est important d'identifier quels types d'incidents de pollution par les hydrocarbures peuvent se produire, de comprendre le comportement des différentes catégories d'hydrocarbures, ainsi que l'impact que peuvent avoir ces incidents. Il est essentiel de rassembler toutes ces données pour procéder à une Evaluation du Risque (Risk Assessment ou RA), qui combine une analyse des événements avec une évaluation de leurs conséquences. Les cartes de sensibilité sont un puissant outil pour l'identification des ressources et l'évaluation de l'impact.

Le fait de développer des scénarios pour ces incidents permet d'en mesurer la gravité potentielle et, ainsi, de procéder à une planification systématique, à travers des mesures à plusieurs niveaux. Cela permet d'aborder les événements comme il se doit, chaque partie ayant un rôle et des responsabilités bien définis, de telle sorte que l'intervention puisse être rapide, efficace, et adaptée à l'ampleur de l'événement considéré. Le concept d'intervention à plusieurs niveaux est illustré dans la présentation qui décrit les différentes manières dont cela peut fonctionner dans la région. Il est de la plus haute importance que le gouvernement supervise l'ensemble du processus de gestion du risque : cela permet d'obtenir l'accord de toutes les parties en place concernant les niveaux de ressources nécessaires, pour ensuite les mettre en place.

Sont décrites les principales stratégies d'intervention en mer et à terre, ce qui suit devant toujours être gardé à l'esprit : ce que nous essayons d'obtenir, de quelle manière et avec quels outils – de telle sorte que les responsables du gouvernement et de l'industrie puissent à tout moment garder le contrôle de la situation. La gestion des déchets est un élément essentiel, bien que souvent négligé, de l'intervention. Les Conventions internationales sur la responsabilité et l'indemnisation en cas de pollution par les hydrocarbures constituent un élément essentiel de la préparation, assorti d'une foule d'autres instruments juridiques de contrôle, de préparation et d'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures.

Pour la région WACAF, un résumé de la situation actuelle est proposé, ainsi qu'une description des principales caractéristiques du Projet GI WACAF. L'objectif global est d'établir un niveau de préparation proportionnel au risque, de disposer d'une autorité nationale désignée à cet effet et d'une législation adéquate, de clarifier les rôles et les responsabilités en fonction de la gravité des événements, ainsi que la collaboration entre toutes les parties pour garantir la mise à disposition des ressources nécessaires à l'intervention.

Le programme du Lancement de la manifestation est également décrit ; son contenu, son calendrier et son objectif, sont structurés pour informer les délégués des principaux problèmes à aborder puis leur permettre de développer et d'identifier les domaines où le Projet GI WACAF pourrait contribuer à des progrès.

ANNEXE VI
Questionnaire destiné à la
Séance de Travail de
Groupe

ATELIER DE QUESTIONS

1. Lignes directrices :

- ◆ Quelles règles/mesures sont en place au niveau national concernant la ratification/mise en œuvre des conventions et protocoles susmentionnés
- ◆ L'autorité chargée de ratifier/mettre en œuvre les conventions et protocoles susmentionnés est-elle clairement identifiée ?
- ◆ Quels sont les moteurs et les obstacles à la mise en œuvre du cadre légal international ?
- ◆ Quelles règles/mesures sont en place au niveau national concernant l'utilisation de dispersants dans leurs eaux territoriales ? Quels sont les moteurs ? Les obstacles ?
- ◆ Quelles règles/mesures sont en place au niveau national concernant la gestion des déchets ? Quels sont les moteurs ? Les obstacles ?
- ◆ Quelles règles/mesures sont en place au niveau national concernant la circulation transfrontalière d'équipement/de personnes en cas de déversement important ?
Considération de l'éventuel déplacement d'équipement/de personnes depuis les centres d'intervention de Niveau 3-2-1 ou d'équipement/de personnel industriel disponible dans les pays avoisinants.
 - Comment le gouvernement et l'industrie peuvent-ils collaborer pour mobiliser et accéder à de l'équipement d'intervention spécialisé et non spécialisé ?
 - Quels sont les moteurs ? Les obstacles ?
- ◆ Comment le Projet WACAF peut-il aider les gouvernements à surmonter ces obstacles – Les énoncer par ordre de préférence, puis commenter
 - Atelier spécialisé
 - Assistance par un consultant
 - Diffusion d'informations/de publications pertinentes
 - Autres, veuillez préciser :

2. Plans :

- ◆ Identifier le plan nécessaire à chaque pays.
- ◆ Identifier pour chaque pays les différentes étapes nécessaires pour atteindre un plan efficace/viable.
- ◆ Réaliser une évaluation complète du risque pour évaluer le risque et développer un programme sur mesure adapté aux besoins du pays, avec pour objectif de proposer un plan adéquat aux pays.
- ◆ Définition des rôles et responsabilités dans chaque plan
- ◆ Identification des ressources : équipement, ressources humaines et structure
- ◆ Quels sont les moteurs et les obstacles à la réalisation d'un plan d'urgence national ? Examiner comment les gouvernements peuvent œuvrer avec l'industrie pour faciliter ce processus.
- ◆ Quelles mesures/actions ont été mises en place pour évaluer le risque au niveau provincial/national ? Les autorités gouvernementales ont-elles besoin/demandent-elles à l'industrie de réaliser l'évaluation du risque ?
- ◆ Quels sont les moteurs et les obstacles au développement de la cartographie de la sensibilité ?
- ◆ Quelles mesures/actions ont été mises en place pour évaluer les zones à fort/moyen/faible risque au niveau provincial/national pour dresser la liste des zones prioritaires à protéger avant un incident ?

- ◆ Avez-vous clairement identifié le rôle et les responsabilités (notification/intervention/gestion... de déversement) des autorités concernées par l'intervention suite à un déversement d'hydrocarbures ? Y a-t-il un comité provincial/national chargé de préparer la gestion, l'intervention et la coopération suite à un déversement d'hydrocarbures ?
- ◆ Quel est le niveau de communication/dialogue entre le gouvernement et l'industrie dans vos pays respectifs ? Les plans d'urgence de l'industrie suite à un déversement d'hydrocarbures sont-ils cohérents avec le plan national ?
- ◆ Comment les gouvernements peuvent-ils veiller à ce que les plans d'urgence de l'industrie soient coordonnés avec le système national établi conformément à l'article 6 de la convention OPRC et approuvés conformément aux procédures établies par l'autorité nationale compétente ?
- ◆ Quels sont les moteurs et les obstacles à la coopération régionale ?
- ◆ Comment le mécanisme d'échange régional d'informations (y compris le reporting des déversements) peut-il être développé ? (aussi bien au sein du gouvernement qu'entre le gouvernement et l'industrie). Examinez comment la coopération entre les gouvernements et l'industrie peuvent être développés au niveau régional ?
- ◆ Quelles mesures doivent être prises après l'atelier et par qui (gouvernement/industrie) à court et moyen terme ?
- ◆ Conformément aux accords internationaux en vigueur, comment les gouvernements peuvent-ils prendre les mesures légales ou administratives nécessaires pour faciliter l'assistance internationale dans le cadre régional ?
- ◆ Comment le Projet WACAF peut-il aider les gouvernements à surmonter ces barrières – Les énoncer par ordre de préférence, puis commenter
 - Atelier spécialisé
 - Planification d'urgence
 - Dispersant
 - Cartographie de la sensibilité
 - Formation spécialisée :
 - OPRC Niveau I : Premier intervenant
 - OPRC Niveau II : Commandant sur site
 - OPRC Niveau III : Direction/décideur
 - Aide par un consultant
 - Diffusion/publication des informations pertinentes
 - Autres, veuillez préciser :

3. Forces de mise en œuvre

- ◆ Quels sont les moteurs et les obstacles à l'établissement d'une structure d'intervention au niveau national/régional ?
- ◆ Les autorités gouvernementales chargées de l'adoption/la mise en œuvre du cadre légal international, sont-elles identifiées ?
 - Notification
 - Intervention
 - Direction ~ Vérifier l'objet de la question
- ◆ Les autorités gouvernementales responsables disposent-elles d'informations/de contexte suffisant(es) pour remplir leurs obligations ?
- ◆ Les autorités gouvernementales responsables disposent-elles des pouvoirs suffisants pour mettre en œuvre le plan ? Quel support externe pourrait leur faciliter la tâche ?
- ◆ Comment le Projet WACAF peut-il aider les gouvernements à surmonter ces obstacles - Les énoncer par ordre de préférence/valeur, puis commenter

- Atelier spécialisé
- Aide par un consultant
- Visites officielles
- Diffusion/publication des informations pertinentes
- Autres, veuillez préciser :

4. Formation/Qualification

- Comment un programme de formation et d'exercice destiné au personnel concerné et aux organismes d'intervention chargés de tester les plans d'urgence nationaux, peut-il être établi ?
- Définissez, par ordre de priorité, vos besoins de formation dans les domaines suivants :
 - Atelier spécialisé
 - Planification d'urgence
 - Dispersant
 - Cartographie de la sensibilité
 - Surveillance aérienne
 - Formation spécialisée :
 - OPRC Niveau I : Premier intervenant
 - OPRC Niveau II : Commandant sur site – (Système de Contrôle d'Incident ?)
 - OPRC Niveau III : Direction/décideur
 - Autre formation, veuillez préciser :

5. Equipement :

- Comment les gouvernements peuvent-ils obtenir la mobilisation des stocks de l'industrie à un coût minimal ? Comment le gouvernement et l'industrie peuvent-ils travailler ensemble et accéder à de l'équipement d'intervention spécialisé et non spécialisé ?
- Quelles mesures les autorités gouvernementales ont-elles prises pour identifier l'équipement dont elles ont besoin ? Hormis les stocks de l'industrie, d'autres stocks d'équipement sont-ils disponibles au niveau gouvernemental ?
- Les compagnies pétrolières communiquent-elles/échangent-elles régulièrement des informations avec leurs filiales qui exercent leurs activités dans la région WACAF ?
- Les compagnies pétrolières communiquent-elles/échangent-elles régulièrement des informations avec d'autres compagnies pétrolières qui exercent leurs activités dans le même pays ? Existe-t-il des accords/comités/mécanismes spécifiques ? Discuter et identifier la principale problématique relative à la réussite ? Veuillez communiquer des informations/les coordonnées de l'organisation en place dans votre pays, le cas échéant.
- S'il existe de l'équipement, quelles mesures sont prises pour l'entretenir/le tester ?
- Quelles mesures sont en place pour faciliter l'obtention d'équipement supplémentaire en cas de grave déversement ?
 - Bateaux
 - Avions
 - Hélicoptères
 - Centre de communication/Equipement
 - Main d'œuvre
 - Support médical
 - Connaissances locales/personnelles
 - Autres moyens de transport

6. Exercices :

- ◆ Quels sont les moteurs et les obstacles au développement d'exercices provinciaux/nationaux ?
- ◆ L'industrie organise-t-elle régulièrement des exercices communs avec d'autres industries qui exercent leurs activités localement ? Quels sont les moteurs et les obstacles au développement d'exercices inter-industrie communs ?
- ◆ Des exercices communs au gouvernement et à l'industrie seraient-ils la solution pour tester l'état de préparation à l'échelle nationale ? Quelles mesures ont été prises par le gouvernement et l'industrie pour organiser/mettre au point de tels exercices ?
- ◆ Quels sont les moteurs et les obstacles au développement d'exercices communs au gouvernement et à l'industrie ?
- ◆ Comment le Projet WACAF peut-il aider les gouvernements à surmonter ces obstacles ?

7. Evaluation :

- ◆ Autorité identifiée / disponible pour un contrôle régulier / une consultation régulière
- ◆ Fréquence de contrôle
- ◆ Développement d'un Comité National
- ◆ Développement d'un Comité Sous-régional ?

8. Projet WACAF :

- ◆ En vous basant sur le projet en cours, soutenez-vous le développement d'un centre permanent dans la région WACAF pour contribuer, à l'échelle nationale et régionale, à la préparation de la gestion, l'intervention et la coopération en cas de déversement d'hydrocarbures ?
- ◆ Un site web présentant des informations de base/liens aiderait-il à accomplir les tâches susmentionnées ? Quelles informations vous attendriez-vous à trouver sur un tel site ?

ANNEXE VII
Questionnaire Préliminaire
de la Session de
Consultation

**PROJET DE L'INITIATIVE MONDIALE (GI) OMI/IPIECA SUR LA PREPARATION,
LA LUTTE ET LA COOPERATION EN MATIERE DE DEVERSEMENTS
D'HYDROCARBURES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**

DÉSCRIPTIF PAYS 2006

NOTES EXPLICATIVES POUR COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire d'auto-évaluation initiale a été préparé par l'Organisation Maritime International (O.M.I) et l'International Industry Environmental Conservation Association (IPIECA) dans le cadre de Initiative mondiale (GI) OMI/IPIECA sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de déversements d'hydrocarbures pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WACAF).

Le questionnaire a été conçu pour fournir la liste d'informations organisationnelle pertinente ainsi qu'une évaluation préliminaire du niveau de préparation nationale en matière de lutte à la pollution par hydrocarbures et du risque de pollution au niveau national. Ce document pourrait être renseigné par les responsables de l'administration et de l'industrie chargée des problèmes de lutte antipollution – Les données collectées pourront servir de base aux discussions avec les représentants OMI/IPIECA, en vue du développement d'un projet national/régional dans le cadre du programme « Global Initiative ». Le questionnaire doit être considéré comme un outil de discussion et non comme information définitive.

La Section 1- rassemble les informations concernant le niveau de développement de l'organisation nationale de lutte contre la pollution par hydrocarbures. Les informations devront être listées sans nécessité de fournir de détails ou d'explication. **La Section 2** – informe de la situation actuelle en ce qui concerne les arrangements nationaux et internationaux (les Conventions dont votre pays fait partie). **La Section 3** par une série d'évaluation quantitatives a pour but d'aider à une évaluation préliminaire de risque de pollution. Les terminaux pétroliers, les port et l'échelon national seront tour à tour envisagés. **La Section 4** devrait fournir l'information générale de la préparation et des mesures nationales. **La Section 5** rassemble l'historique de précédents incidents et l'état actuel de la formation dans le cadre de la lutte antipollution.

Les Sections 2 et 3 devrait être complétées pour chaque port ou terminal indiqué en les intitulant et numérotant de manière appropriée.

DEFINITIONS/EXPLICATION CLE

SECTION 1: DESCRIPTIF PAYS 2006

“Autorité National Compétente” L'administration ou l'organisation désigné par le gouvernement pour diriger ou coordonner la situation de crise en cas de pollutions marine majeure.

“Autorité National Opérationnel” L'administration ou l'organisation désigné par le gouvernement pour diriger ou coordonner les opérations de lutte en cas de pollutions majeure. Dans certain pays l'Autorité National Opérationnel et Compétente seront identiques.

“Points de Contact Opérationnels Nationaux”

La personne/administration désignée par le gouvernement pour recevoir et transmettre les rapports d’incident de pollution marine (24h/24)

SECTION 2: RÉGLEMENTS NATIONAUX – Conventions Internationales

Conventions Internationales Le cas échéant la liste des conventions internationales ratifiées (ou sur le point d’être ratifiées) par la législation nationale (indiquer la date de ratification).

Accords bilatéraux ou Multilatéraux Liste des accords ou plans bilatéraux, sub-régionaux ou régionaux relatifs à des actions de coopération en cas de pollutions accidentelle.

Carte de Sensibilité Les cartes de sensibilité environnementales disponibles qui permettraient de faciliter une réponse à un incident majeur.

SECTION 3: ÉVALUATION DU RISQUE

Hydrocarbures persistant (lourds, noir) manipulés: Volume total d’hydrocarbures persistants lourds manipulés en terminal y compris les bruts, les fuels, les huiles de lubrification, les bitumes et les gasoils.

Hydrocarbures non persistants (Blancs, légers) manipulés: Volume total d’hydrocarbures non persistants et légers (blanc), manipulés y compris les kérosènes, les essences et solvants.

Taux de pompage par ligne Indique la quantité de pétrole susceptible d’être déversée en cas d’accidents tels que rupture de flexible ou de raccords.

Sensibilité de l’environnement local: Sensibilité environnementale aux alentours immédiats du terminal; les mangroves, marais, les zones coralliennes et les plages touristiques seront considérées comme hautement sensibles tandis que les zones industrielles et les littoraux à haute énergie seront considérés comme moins sensibles.

Politique d’utilisation des dispersants Procédure nationale pour l’approbation d’utilisation de dispersants (limitation géographique ou quantitatif).

SECTION 4: LUTTE

Plan National d'Urgence	Le plan devrait être un document officiel décrivant les responsabilités et procédures pour une réponse en: <ul style="list-style-type: none">- Mer- Cote- Ports et Terminales
Disponibilité du matériel de lutte	Le matériel de lutte disponible tel que des barrières flottantes, écrémeurs et dispersant.
Disponibilité de matériels auxiliaires	Le matériel de lutte disponible tel que des bateaux, stations de pompage, outils de nettoyage de plage, à proximité des terminaux pour le soutien à la lutte.
Réception de ressources International	Description de la procédure de passage de ressources internationales dans le pays dans le cas d'un incident majeur de pollution; décrit dans le plan.
Formation de personnel adéquat	Le niveau de connaissance du personnel ou contractuelles impliqués en cas d'incident vis-à-vis des procédures de lutte, des conditions locales et de l'équipement.
Nombre de exercices de simulation	La fréquence des mobilisations du personnel dans des exercices de déploiement

QUESTIONNAIRE D'AUTO - EVALUATION INITIALE

SECTION 1

DESCRIPTIF PAYS 2006

PAYS :

Date:

--	--

AUTORITÉS NATIONALES

Autorité Nationale Compétente

--

Nom du Point de Contact (si applicable):

--

Adresse Complète:

--

Tél.:

Fax:

--	--

Email

Site Web

--	--

■ Points de Contact Opérationnels Nationaux.

Nom de l'autorité:

--

Adresse:

--

Tél.:

Tél. (urgence):

--	--

Fax:

Fax (urgence)

--	--

Email

--

Nom du Point de Contact (si applicable):

--

Tel:

Fax:

--	--

Email

--

/.....Points de contact opérationnels nationaux

Nom de l'autorité:

Adresse:

Tél.:	Tél. (urgence):
-------	-----------------

Fax:	Fax (urgence)
------	---------------

Email

Nom de l'autorité:

Adresse:

Tél.:	Tél. (urgence):
-------	-----------------

Fax:	Fax (urgence)
------	---------------

Email

Autres Autorités nationales avec des responsabilités en cas de pollution par hydrocarbures

Nom de l'autorité:

Adresse:

Tél.:	Tél. (urgence):
-------	-----------------

Fax:	Fax (urgence)
------	---------------

Email

SECTION 2

RÈGLEMENTS NATIONAUX – Conventions Internationales

■ **PLAN D'URGENCE NATIONAL:**

_ Mise à jour éventuelle depuis 1999	OUI	NON
- Etat d'avancement du plan ADOPTÉ	PROJET	À DÉVELOPPER
- Besoin d'assistance	DÉVELOPEMENT	MISE A JOUR TEST

■ **PLANS REGIONAUX OU LOCAUX DANS LE PAYS:**

- Etat d'avancement du plan ADOPTÉ	PROJET	À DÉVELOPPER
------------------------------------	--------	--------------

■ **CONVENTIONS INTERNATIONALES:**

Les conventions ci-dessous sont-elles ratifiées et/ou mise en œuvre Mois/Année

- MARPOL 73/78;	Ratifiée:	OUI	NON	prévu	___/___
	Mise en Oeuvre:	OUI	NON	prévu	___/___
- OPRC - 90:	Ratifiée:	OUI	NON	prévu	___/___
	Mise en Oeuvre:	OUI	NON	prévu	___/___
- CLC 69/92	Ratifiée:	OUI	NON	prévu	___/___
	Mise en Oeuvre:	OUI	NON	prévu	___/___
- Fipol 92	Ratifiée:	OUI	NON	prévu	___/___
	Mise en Oeuvre:	OUI	NON	prévu	___/___
- OPRC- HNS 2000	Ratifiée:	OUI	NON	prévu	___/___
	Mise en Oeuvre:	OUI	NON	prévu	___/___
- Convention International de Responsabilité Civil pour les Pollutions ...BUNKER....2001	Ratifiée:	OUI	NON	prévu	___/___
	Mise en Oeuvre:	OUI	NON	prévu	___/___
- HNS 1996	Ratifiée:	OUI	NON	prévu	___/___
	Mise en Oeuvre:	OUI	NON	prévu	___/___
- Salvage 1989	Ratifiée:	OUI	NON	prévu	___/___
	Mise en Oeuvre:	OUI	NON	prévu	___/___
- Intervention 1969/73	Ratifiée:	OUI	NON	prévu	___/___
	Mise en Oeuvre:	OUI	NON	prévu	___/___

■ **STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE**

Merci de détailler les stratégies nationales de lutte et la politique dans les domaines comme par exemple: **les règles d'utilisation des dispersants, la protection de zones sensibles (cartes de sensibilité existantes) et le traitement des déchets.**

■ **CONVENTION RELATIVE 0 LA COOPERATION EN MATIERE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU MILIEU MARIN ET DES ZONES COTIERES DE LA REGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (CONVENTION D'ABIDJAN**

	Date de signature de l'accord	Date entrée en vigueur
Convention d'Abidjan		
Protocole d'urgence à la Convention d'Abidjan		

■ **AUTRES ACCORDS BILATÉRAUX OU MULTILATÉRAUX**

Merci d'indiquer le nom des pays et la date de signature de l'accord.

Pays	Date de signature de l'accord	Date entrée en vigueur

SECTION 3

ÉVALUATION DU RISQUE

RISQUE AU INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES

Nom de l'installation	
Type d'hydrocarbure	
Quantité (Mt/an)	
Nombre de navire pétrolier/barge par an	
Débit moyen de pompage	

Nom de l'installation	
Type d'hydrocarbure	
Quantité (Mt/an)	
Nombre de navire pétrolier/barge par an	
Débit moyen de pompage	

Nom de l'installation	
Type d'hydrocarbure	
Quantité (Mt/an)	
Nombre de navire pétrolier/barge par an	
Débit moyen de pompage	

■ RISQUE NATIONAL

Nombre de navire pétrolier passant à moins de 50km/ semaine	
Nombre de site d'exploration offshore	
Nombre de site de production offshore	
Longueur total des oléoducs offshore (km)	
Longueur total des oléoducs intérieurs (km)	

SECTION 4

LUTTE

■ STRUCTURE DE LA RÉPONSE

Merci de détailler l'organigramme national pour une réponse à un déversement d'hydrocarbure en distinguant de manière appropriée l'organigramme pour une réponse en mer, dans un port ou autre site et lorsque la pollution atteint la côte.

--

- Des mesures sont-elles mises en place au niveau des douanes pour faciliter le passage d'équipement de réponse en cas d'urgence ?

OUI

NON

- Merci de fournir les contacts correspondants et les procédures, si disponible :

Nom de l'autorité:

Adresse:

Tél.:

Tél. (urgence):

Fax:

Fax (urgence)

Email

- Procédure

--

■ **ÉQUIPEMENT**

Merci de fournir de manière générale la quantité et le type d'équipement de lutte contre les pollutions par hydrocarbures, disponible aussi bien dans le secteur public qu'au niveau des sociétés privées.

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for providing details about the equipment used for fighting hydrocarbon pollution. The box is currently blank.

SECTION 5

HISTORIQUE ET SUIVI

■ HISTORIQUE DE POLLUTION

Merci de fournir la date, le lieu, le type et la quantité d'hydrocarbure des incidents qui ont eu lieu dans votre pays

Date	Lieu	Type d'hydrocarbure	Quantité

■ PARTICIPATION À DES ATELIERS, FORMATIONS OU EXERCISES (DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES)

--

■ PERSPECTIVES (BESOINS EN FORMATION, ATELIERS ETC.)

--

■ AUTRE INFORMATION PERTINENTE:

--

ANNEXE VIII

Questionnaire destiné à la Session de Plan d'Action

Atelier

Session du Plan d'Action

Projet WACAF GI

- ✓ Quelle assistance attendez-vous du Projet WACAF GI?
- ✓ Dans votre pays, qui sera chargé des relations avec le projet WACAF GI ?
Comment ?
- ✓ Quelles étapes devraient être suivie d'après vous, afin d'améliorer la préparation aux pollutions par hydrocarbures dans la région WACAF et dans votre pays en particulier ?
- ✓ Veuillez définir les soutiens du projet WACAF GI nécessaire au niveau:
 - Local
 - Gouvernemental
 - Industriel

Etat d'avancement et changement notables:

- ✓ Veuillez définir votre niveau d'avancement.
- ✓ Veuillez définir ce qui pourrait être considéré comme un changement/amélioration notable de la préparation aux pollutions par hydrocarbures.

Plan d'Action:

- ✓ Quel compte rendu aller vous donner à votre retour dans vos pays respectifs?
- ✓ A qui aller vous faire un compte rendu de la rencontre et pour quelles raisons?
- ✓ Quels sont vos but/objectifs/résultats ?
- ✓ Veuillez lister 5 points/étapes importantes que vous aller adresser lors de votre retour.

Suivi du projet:

- ✓ Moyen terme: Veuillez lister les 3 premières étapes de la mise en oeuvre de votre plan d'action à moyen terme
- ✓ A long terme :
 - Comment pourriez-vous, pourrions-nous maintenir un développement durable les efforts et changements ?
 - Quels sont les besoins pour maintenir un développement durable les efforts et changements ?
 - Comment pouvons-nous organiser un développement durable des efforts/changements ?

ANNEXE IX

Discours de Clôture

Cérémonie de clôture du 28 Avril 2006

Discours de M. Alexis Poutchkovsky,
Représentant de l'Industrie Pétrolière,

Excellence Madame le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Recherche et de la Technologie, représentant Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement,

Excellence Monsieur le Ministre de la Marine Marchande et des Équipements portuaires,

Monsieur le représentant de l'Organisation Maritime Internationale,

Madame, Messieurs les représentants de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Union des Pétroliers du Gabon,

Mesdames et Messieurs les Experts Gouvernementaux, et Internationaux,

Honorables délégués,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

En tant que représentant de l'Industrie Pétrolière, c'est un honneur de participer à cette réunion de clôture à vos côtés, et je tiens à vous remercier au nom de l'Industrie Pétrolière, Madame le Vice Premier Ministre, Monsieur le Ministre de la Marine Marchande, de nous faire l'honneur de votre présence.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement votre pays d'avoir permis que ce séminaire puisse se tenir ici à Libreville dans d'aussi bonnes conditions.

Durant ces 5 jours de travail intense plus de 80 personnes, délégués gouvernementaux venant de 20 pays différents, représentants d'Organisations Internationales, experts techniques internationaux, et représentants de l'Industrie Pétrolière, ont échangé leurs expériences, leurs réussites, mais aussi leurs difficultés. Et c'est une grande satisfaction que d'avoir participé à la mise en commun de toute cette expérience.

L'objectif de ce séminaire était double :

1. il s'agissait tout d'abord de mettre à la disposition des délégués gouvernementaux un ensemble d'informations pertinentes sur la lutte antipollution ; pour cela :

- o – Nous avons ainsi étudié les Conventions Internationales, pertinentes, comme par exemple celle qui concerne les Systèmes de Compensations ; c'est d'une importance fondamentale pour les victimes en cas de pollution.
- o – Nous avons participé à une formation OMI niveau 3, qui s'adresse aux Responsables de haut niveau, avec une partie théorique et un exercice en salle qui a montré aux délégués la réalité d'une gestion de crise.

2 il s'agissait ensuite d'établir un état précis de la situation dans les pays concernés. Pour cela un questionnaire très détaillé a été envoyé aux délégués gouvernementaux, puis des « interviews » en tête à tête ont permis à chacun de faire part de ses préoccupations particulières, des ses expériences et de ses priorités.

Vous le voyez, et conformément aux souhaits exprimés par son Excellence Monsieur le 1^{er} Ministre, Chef du Gouvernement, lors de la Réunion d'Ouverture le 24 Avril, nous nous sommes attaché à travailler vraiment sur du concret :

Cela, c'est ce qui s'est passé depuis Lundi.

Je veux maintenant envisager l'avenir. Tenir des séminaires, c'est très bien mais il faut que cela débouche sur des réalisations concrètes et utiles.

Maintenant, nous avons, au sein de notre Groupe de Travail, à synthétiser tout ce qui a été dit, tous les messages qui nous ont été transmis, toutes les remarques qui nous ont été faites, et tout ce que nous avons ressenti durant ces 5 jours d'échange.

Ensuite, et dans les semaines qui viennent nous bâtirons un programme d'action, avec des propositions concrètes, que nous discuterons avec les représentants des gouvernements et de l'Industrie.

Mais dès maintenant il y a quelques actions qui me paraissent très importantes à envisager, tant du côté des Gouvernements, que du côté de l'Industrie.

Pour les Gouvernements, et à l'évidence c'est l'étape de base sur laquelle tout le reste doit se bâtir, il s'agit de ratifier les

Conventions Internationales pertinentes, je pense en priorité au CLC 92 et Fond ; et de les transcrire dans la législation. Bien sûr plusieurs pays l'ont déjà fait, mais certains doivent encore le faire, et nous sommes prêts à les y aider. La manière exacte reste à préciser, mais cela pourrait prendre la forme de séminaires spécialisés sur ces aspects juridiques.

Une autre priorité, toujours pour les pays ne l'ayant pas déjà fait, c'est d'identifier les Autorités Responsables, tant au niveau décisionnel qu'au niveau opérationnel, et les « Points Focaux » correspondants. Ce point fondamental est vraiment de la responsabilité de chaque Gouvernement.

Et enfin, c'est la question de la coopération internationale, qui est un élément clé en cas de pollution marine, car une pollution ne connaît pas de frontière. L'exemple récent du Prestige dont la pollution a touché les côtes du Portugal, de l'Espagne, de la France, et même du Royaume Uni, en est malheureusement un exemple frappant. Il faut donc mettre en place des accords d'assistance qui peuvent être bi, ou multilatéraux. Nous vous y aiderons.

Sans oublier bien sur la réalisation, ou la finalisation des Plans d'Urgence Nationaux.

Pour l'Industrie, il faut intensifier la coopération entre les compagnies. Par exemple, une des premières actions est de faire un inventaire précis de tous les équipements de lutte antipollution détenus par chaque compagnie dans chaque pays. Une fois cette liste établie, il conviendra de la comparer aux risques encourus, afin de mettre en évidence au niveau d'un pays, ou de plusieurs pays voisins, des éventuels manques qu'il conviendra ensuite, bien sur, de combler. Le Groupe de Travail va entreprendre cet inventaire avec les représentants des compagnies et les organisations professionnelles. Des accords de coopération seront favorisés là où ils ne sont pas encore établis.

Puis enfin avec les Gouvernements et l'Industrie ensemble, il s'agit de s'assurer que l'interface entre les Autorités désignées et l'Industrie fonctionne bien. Cela peut être fait par exemple en organisant des exercices de Grande Ampleur impliquant toutes les structures concernées afin de vérifier que depuis le processus d'alerte, jusqu'au déploiement du matériel sur site, toutes les étapes, tous les interfaces fonctionnent bien. Et nous allons y travailler pour proposer rapidement un projet précis.

La question de la formation nous a souvent été posée ; nous allons donc proposer des actions précises et ciblées.

Ces quelques premières actions sont celles qui doivent être mises en œuvre rapidement. Elles ne résoudront certainement pas tous les problèmes mais participeront, j'en suis convaincu, à réduire de manière notable les conséquences d'un éventuel déversement accidentel d'hydrocarbures. Elles participeront donc de manière efficace à la protection de l'environnement marin, et littoral, particulièrement riche dans cette région.

Je vous remercie.

ANNEXE X
Commentaires de Clôture
du Premier Ministre du
Gabon

(Pas disponible lors de caractères)
